Vivre à Gentilly

12/17

Dossier : spécial élections

4/5

Les 20 ans de Zig Zag

6

Tournoi de foot inter-quartiers

Zoom
Pâques à Picasso

20/21

Bulletin d'informations municipales Avril 2008 N° 206

À VOTRE ÉCOUTE

Standard mairie : 01 47 40 58 58
Les élus vous reçoivent, sur rendez-vous.

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Patrick Daudet
Premier Maire adjoint
Projet éducatif local, aménagement/urbanisme, finances

Michèle Cosnard
Maire adjoint
Culture, communication, relations publiques-vie associative, action sociale

Fatah Aggoune
Maire adjoint
Écologie urbaine et environnement, santé, sport

Gilles Allais
Maire adjoint
Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire, transports

Bamadi Sanokho
Maire adjoint
Jeunesse et adolescence, coopération internationale

Stéphanie Lentz
Maire adjoint
Petite enfance, centres de loisirs maternels

Sylvie Nazé
Maire adjoint
Retraités, travail de mémoire

Pascal Brand
Maire adjoint
Habitat - logement, enseignement

Soazig Joubert
Maire adjoint
Politique de la ville, développement social des quartiers

J-Y. Le Bouillonnec
Député
En mairie de Gentilly le 3e lundi du mois de 16h30 à 18h30
Tél. : 01 41 98 36 61

P. Gosnat
Député
En Mairie de Gentilly
Le 1er jeudi du mois de 17h à 19h
Rendez-vous : 01 49 60 24 27

A. Desmarest
Conseiller général
Permanence en Mairie de Gentilly.
Le vendredi de 14h à 16h
sur rendez-vous au 01 43 99 70 51
alain.desmarest@cg94.fr

D. Breuiller
Conseiller général
Sur rendez-vous en mairie de Gentilly
Tél. : 01 46 15 09 00

Gentilly notre bien commun

Le formidable élan que les Gentilléens ont donné, de façon inédite, à cette élection, a installé au conseil municipal, une forte majorité ancrée à gauche, à l'image de Gentilly dans sa riche diversité. Que l'on ait le droit de voter ou qu'on en soit injustement privé, c'est toute une communauté humaine qui s'est rassemblée. Cet enthousiasme partagé, cette confiance que vous avez été très nombreux à nous témoigner, nous donnent un désir incommensurable d'être à la hauteur par la réalisation du projet municipal commun sur lequel nous nous sommes engagés. Ce projet appartient à tous ceux qui veulent continuer à habiter et vivre ensemble à Gentilly. Il fait du développement économique, de l'emploi, de la vitalité de nos commerces un enjeu pour lequel nous nous mobiliserons et entreprendrons de nouvelles initiatives. L'éducation y reste la priorité des priorités comme le sport et la culture partout et pour tous. La solidarité attentive à toutes les situations sociales et familiales, renforcée en faveur de ceux qui souffrent le plus des injustices et de la précarité, ne laissera personne isolé face aux exclusions qui provoquent tant d'insécurité. L'écologie urbaine y prend toute sa place, nous incitant à relever localement les défis environnementaux qui pèsent lourds dans l'avenir de notre planète. De grands chantiers nous attendent qui réclameront notre entière disponibilité, mais nous resterons aussi à l'écoute du quotidien, réactifs sur bien des sujets et mobilisés ici aux côtés des lycéens et des enseignants, là où les droits pour le logement ou pour l'emploi comme les libertés sont malmenés.
Nous allons poursuivre et amplifier la dynamique démocratique nouvelle qui, ces derniers mois, a constitué notre façon gentilléenne, de construire, d'échanger, de décider, dans la transparence et la sincérité. Avec les adjoints qui m'entou-

À travers la ville ..... 4 à 11
- Zig Zag, d'atelier en atelier, 20 ans déjà
- Jeunesse, tournoi de foot inter-quartiers
- Hommage à Claude Bazile
- Classes d'Arts
- Mobilisation pour Darius Milhaud
- Aînés : la journée du piéton
- Point info énergie
- Sciences en fête
- 8 mai 45, la chaîne du souvenir

Dossier ..... 12 à 17
- Les urnes ont parlé

Forum des groupes 18/19

Zoom 20/21
Cueillette particulière au parc Picasso

Portraits 22/23
- Julien, guitariste
- Mme Dang, la force de la sagesse

dame la Maire ?...

rent et ont toute ma confiance, avec les conseillers municipaux dans leur diversité, nous allons, partout où s'élaborent, se dessinent, se décident les projets, faire entendre la voix des Gentilléens et la faire résonner bien au-delà des limites de notre belle cité.

La responsabilité qui est aujourd'hui la mienne d'être votre maire, je compte l'exercer en étant à l'écoute des citoyennes et citoyens de tous les quartiers, de toutes les origines, de toutes les conditions, opinions ou confessions et en respectant ce que chacun a souhaité exprimer par son suffrage. Gentilly est notre bien commun.

Patricia Tordjman
Maire de Gentilly

Vivre à Gentilly

Bulletin d'informations municipales
Avril 2008
N°206

E-mail : communication@ville-gentilly.fr
Site : www.ville-gentilly.fr

Directrice de la publication : Andrée Oberhauser
Directeur de la communication : Gilbert Khémaïs
Rédacteur en chef : Éric Lorrain
Secrétaire de rédaction : Gabrielle Lobo
Rédaction : François-Xavier Debernardi, Gilbert Khémaïs, Gabrielle Lobo, Éric Lorrain.
Comité de rédaction : M. Cosnard F.X. Debernardi, G. Khémaïs, G. Lobo, E. Lorrain,
Photos : D. Calin, F.X. Debernardi, N. Y. Doat, G. Lobo, D. Merle.
Publicité : SVR Pro 01 57 63 99 21
Conception maquette : Pellicam
Réalisation : PLB Communication
Impression : Grenier 01 46 15 83 00
Dépôt légal : Avril 2008
Tirage : 11 000 exemplaires

Mémoire **24**
- Les moulins de la Bièvre

Agenda **25**

En direct des associations ..... **26 et 27**
- Solidarité bébé
- Les clowns en folie
- Tae kwon do, de Freiberg à Gentilly

Temps libre ..... **28 et 29**
- Courants d'Arts, 6e édition du festival
- Une 6T2 rêveS avec le Plateau 31
- Exposition Jane Evelyne Atwood à la Maison Doisneau
- Apéro concert pour les beaux jours
- C'est la fête des quartiers

Gentilly pratique ..... **30 et 31**

Erratum
Des lecteurs attentifs nous ont signalé deux erreurs dans le dossier consacré à l'eau du dernier numéro de Vivre à Gentilly dans le paragraphe "Des contrôles à toutes les étapes" (p14).
- Ce sont les agents du Centre de recherche d'expertise et de contrôle des eaux de Paris (CRECEP) qui effectuent les prélèvements et analyses.
- Il n'y a pas, comme indiqué par erreur un "réseau de secours". En cas d'alerte, de nouveaux contrôles sont réalisés et simultanément, les services de la DDASS et Véolia mettent en œuvre rapidement toutes les actions nécessaires à un retour à la normale.

20 ans, le bel âge de Zig Zag

En février 1988, l'association du Cercle d'art propose d'aller, le temps d'un week-end, à la rencontre de dix artistes de la ville. La première édition de ce qui allait s'appeler "Zig Zag" était née. Les 11, 12 et 13 avril derniers, ce ne sont pas moins de quarante ateliers et lieux d'exposition qui ont ouvert au public qui a pu découvrir et rencontrer 60 artistes. Récit d'un beau week-end à zigzaguer dans les rues de Gentilly.

La réussite de Zig Zag tient, à n'en pas douter, au goût prononcé des Gentilléens pour les arts plastiques mais aussi au travail inspiré des artistes exposants, ainsi qu'aux passerelles entre différents secteurs artistiques. D'un jardin où se découvre une sculpture, à un atelier qui accueille des gravures ; d'une cour qui se pare de céramiques, à un local où s'exposent photographies et peintures, c'est à ce rythme tranquille que se déroule le cheminement des parfaits Zig Zagueurs. Et ils sont nombreux. Pour les vingt ans, les portes ouvertes durent exceptionnellement trois jours et dès le vendredi soir, les ateliers reçoivent de nombreuses visites. Et, si le public est majoritairement gentilléen, on vient parfois de loin pour zigzaguer à Gentilly. Tels Cara, Adi et Julia toutes trois de Chicago et leurs amis Kim de Malmö et Enrique de Madrid rencontrés salle Marcel Paul. Ces étudiants trouvent "*sympa de pouvoir voir les lieux où les artistes travaillent (…) ça fait vivre la ville, ainsi, on entre dans la culture et dans la ville*". Kim, elle, aime tout particulièrement "*sentir le processus de création*" quand elle se trouve dans l'atelier d'un artiste. Marie-Christine, Claire et Henri sont venus parce qu'ils ont "*eu un écho positif de Gentilly autour de l'art*" et ont particulièrement apprécié de pouvoir discuter longuement avec les artistes. En effet, cette possibilité d'échanges entre artistes et visiteurs séduit tout le monde, comme nous le confie Kraguly qui se dirige vers la Cité des artistes : "*c'est une chance pour le grand public de rencontrer les créateurs*". C'est d'ailleurs dans ce bel espace de la Cité des Artistes que nous avons rencontré Chloé et Romain qui jugent "*étonnant de voir cohabiter la sculpture et la peinture abstraite*", mais ça leur "*plaît*". Nicolas quant à lui apprécie "*la diversité des expressions*

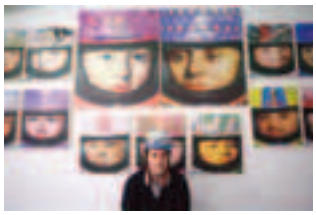

artistiques que l'on peut voir" ainsi que la possibilité de "*faire la connaissance des artistes de notre ville qui sont parfois nos voisins*". Aude, elle, "*aime beaucoup faire partager ça à des amis*", elle zigzague avec Olivier et Philippe, ce dernier semble apprécier tout particulièrement l'initiative :"*des fois on s'installe carrément, on prend nos aises, c'est tellement convivial*".

Un public d'initiés et de néophytes

Du côté des artistes, on en pense pas moins. Jenny et Robert Ecoiffier se réjouissent d'accueillir ainsi un public qui ne se rend pas forcément dans les expositions. Jenny nous explique que c'est surtout le samedi et le dimanche, "*quand il y a beaucoup de monde, que ceux qui d'ordinaire n'osent pas, entrent*". Ce que nous confirme Amos à la salle Marcel Paul qui juge qu'il est "*peut-être plus difficile de pousser la porte d'un atelier d'artiste plutôt que d'aller dans une galerie*". Elle pense par ailleurs que cette rencontre entre artistes et visiteurs "*change le regard du grand public qui va par la suite dans les grandes expositions*". Même si "*le dialogue ne s'établit pas nécessairement*", Annie Faurie et Angélina Siard nous confient que cela reste un moment privilégié où "*on partage des impressions*".

C'est encore cette rencontre avec les visiteurs qui séduit Filf, chez qui on expose en famille. Elle nous dit que ce qu'elle "*préfère, c'est le contact, nous sommes vendredi soir et nous avons déjà eu plus de 50 visiteurs*", tandis que sa mère explique avec passion à d'autres visiteurs le "*travail des forgerons et le savoir faire perdu en occident*". "*Il y a beaucoup de gens qui ne sont pas des initiés*" poursuit Filf qui apprécie ce mélange entre public averti et néophyte. Danièle Rivier, qui était il y a 20 ans, avec le Cercle d'art, à l'origine de Zig Zag ne dit pas le contraire. Si elle souligne l'hétérogénéité du public, c'est pour indiquer que "*tous y prennent du plaisir*". Avec James Benenson, ils offrent "*un travail très contrasté qui fait que les visiteurs posent beaucoup de questions, cela nous permet aussi de montrer des techniques de travail*". Au fil de la discussion, elle égrène des idées pour l'avenir de Zig Zag avant d'engager la conversation avec un nouvel arrivant. Ainsi, d'atelier en atelier, de découverte en découverte, les Gentilléens et des visiteurs parfois venus de loin ont pu zigzaguer pour un week-end de pur plaisir artistique. Pour ses vingt ans, Zig Zag n'a pas déçu, visiteurs et participants pensent sans doute déjà à la prochaine édition.

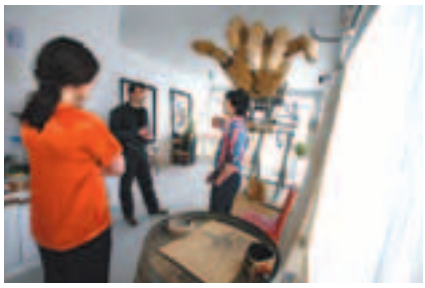

Invités d'honneur

Renée Teste et Roger Albert

Ils ont tous deux participé à chacune des éditions de Zig Zag, depuis 20 ans. Ils étaient invités d'honneur et ont exposé leur travail récent dans les locaux du Cmac, au 2 rue Jules Ferry. Nous leur avons demandé de se souvenir, en deux mots, et de nous donner leurs regards sur ce rendez-vous culturel.

Renée Teste (81 ans) a dirigé le service culturel municipal pendant dix ans. Elle se rappelle très bien la première édition où, avec l'association Le Cercle d'art, les participants avaient mis en scène une parodie de vente aux enchères. Le plasticien Leandro Berra jouait le rôle du commissaire-priseur ! Cet événement restera dans les annales puisqu'un reportage de Robert Doisneau l'avait immortalisé. Cette année, Renée Teste a exposé un travail sur des photographies détournées à partir de diapositives traitées au feu et à l'acide, ainsi que des gravures.

Roger Albert (80 ans) était employé de la ville dans les années 50. Après de nombreux métiers, il fut le responsable peintre en lettres pour la fabrication des calicots, rattaché aux ateliers municipaux. Il retient surtout de ces années Zig Zag sa rencontre avec le peintre Marzelle de l'école de Paris. "*Il était sur son scooter et transportait des toiles, c'est ce qui m'a fait lui adresser la parole. À l'époque, il devait illustrer un livre sur les voyages des poètes français en Hollande, cela m'impressionnait*". Quand on lui demande si être invité d'honneur le surprend, il répond : "*C'est sans doute le bénéfice de l'âge*".

Jeunesse

Tournoi de foot, le retour !

Cela faisait déjà plusieurs années que les aficionados l'attendaient. Le 30 mai prochain, le tournoi de foot inter-quartiers de Gentilly fera son grand retour. À l'initiative du Collectif jeune, répondant à une demande insistante de la jeunesse gentilléenne, ce sont en fait deux tournois, un tournoi adolescents pour les 15-17 ans et un tournoi seniors pour les 18 ans et plus, qui se dérouleront les 31 mai et 1er juin prochains. Au-delà de la simple pratique sportive, le Collectif a pour ambition de développer l'esprit sportif chez les participants, de leur apprendre à jouer ensemble et de favoriser les échanges entre les différents quartiers de la ville. Cette journée a donc un objectif pédagogique tout étant un grand moment de partage et de fraternité entre les jeunes. Ainsi,

à l'inscription, chaque participant sera invité à signer la Charte du sportif gentilléen, s'engageant ainsi pour un sport sans violence. Pour Rachid, membre du Collectif et à l'origine du retour du tournoi : "*c'est un tournoi de la ville qui permet une rivalité saine dans le football. Le foot se joue avec des règles, on est là pour gagner oui, mais c'est secondaire, on est surtout là pour passer un bon moment autour du sport*". Les équipes de sept joueurs (plus trois remplaçants) ont jusqu'au 16 mai pour s'inscrire. Attention, les places sont limitées, 16 équipes pour les juniors et 16 équipes pour les seniors. Tout le monde doit se munir d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du football et les mineurs d'une autorisation parentale. Alors à vos crampons et que les meilleurs gagnent ! ●

Inscription au service jeunesse : 01 49 86 07 76

DISPARITION D'UN HOMME DE CONVICTIONS

Nous avons appris le décès de Claude Bazile qui fut élu de Gentilly pendant 30 ans, de mars 1965 à juin 1995. Né en 1932 à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) il a été emporté par une longue maladie le 4 avril dernier.
Très jeune il a adhéré au parti communiste et milité activement jusqu'aux élections municipales de mars dernier, malgré ses difficultés de santé. Sa femme Huguette, connue de tous les Gentilléens, a enseigné le piano au conservatoire municipal pendant de très nombreuses années. Le couple avait adopté une petite fille.
Habitant dans différents quartiers, du Chaperon Vert à Frileuse, et dernièrement dans celui de la Reine Blanche, Claude Bazile connaissait Gentilly dans ses moindres recoins.
Maçon de métier, il devint conseiller municipal sous le mandat d'Hélène Edeline, avant d'être adjoint de Carmen Leroux, successivement aux transports, à l'emploi, à la voirie et à la défense des familles.
Il fut également très investi comme administrateur de l'OPIHLM d'Arcueil Gentilly de 1979 à 1995 où il siégeait notamment au sein de la commission des travaux.
Très exigeant, généreux, attentif à tous les instants de la vie des citoyens, il était apprécié du plus grand nombre, se cachant le plus souvent sous les allures d'un homme sévère.
Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 11 avril au cimetière de Gentilly.

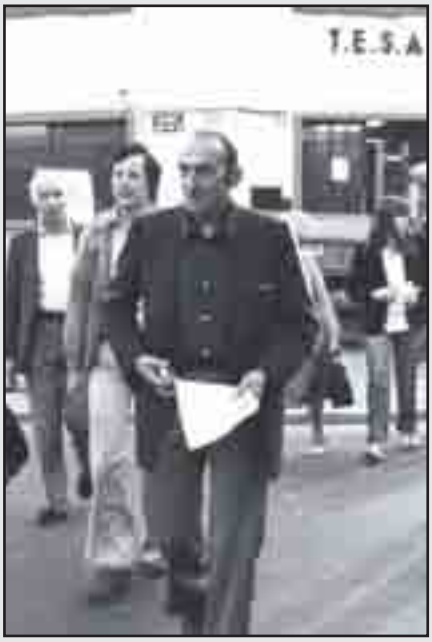

Culture

L'imagination au pouvoir

Tout au long de l'année, une classe de CE2 de l'école Lamartine a préparé un petit film d'animation qui sera projeté pendant le festival Courant d'Arts. Reportage.

En ce mardi matin, on sent une grande excitation mais aussi beaucoup de concentration dans la classe de CE2 de Dalila Bekhouche. Il faut dire que le projet mené depuis le début de l'année mobilise et passionne l'ensemble des élèves. "*C'est incroyable. Ils sont presque trop motivés, ils n'ont que le film en tête, ça les tient vraiment en haleine*" précise la jeune institutrice. Après une séance destinée à découvrir le monde du cinéma, plusieurs autres consacrées à l'écriture du scénario en collaboration avec Anneta Zucchi , scénariste professionnelle, les élèves sont maintenant en phase de préparation du tournage. Il faut fabriquer les personnages, dessiner les décors, construire les objets qui apparaîtront dans le film.

Vivian Altmann, la réalisatrice, passe de groupes en groupes et délivre quelques conseils judicieux. "*C'est une classe très enthousiaste mais ce n'est pas toujours évident de s'occuper de tout le monde. Il faudrait apporter une aide quasi-individuelle*" précise Vivian. Pour les enfants, c'est le bonheur assuré. Ainsi, Quentin "*aime bien faire les personnages avec de la pâte à modeler mais aussi construire et peindre les décors. Plus tard, je serai dessinateur.*" Inès, elle, aime tellement le projet que son avenir est tout tracé : "*moi, plus tard, je ferai du cinéma. On a inventé l'histoire, créé les personnages, écrit les dialogues, c'est vraiment le film de toute la classe.*" Sa copine Lauryne acquiesce : "*c'est bien parce qu'on fait autre chose que le travail, on s'amuse, on rigole.*"

Rendez-vous au Générateur

Quand arrive l'heure de la récréation, étonnamment, personne ou presque ne bouge. Ils préfèrent continuer leur travail afin d'être prêts pour le tournage prévu mi-avril.
Dalila, la jeune institutrice, se félicite : "*pour une débutante dans le métier, ce n'était pas évident de tenir le projet à bout de bras. Heureusement, ça s'est bien passé avec les intervenantes extérieures et cela a permis de faire le lien entre différentes matières (art visuel, écriture, oral, etc.). Je suis vraiment ravie, je le referais volontiers. Pour moi, pour les enfants…*"

Sur le film lui-même, les élèves ne veulent pas trop en dire, préférant que les spectateurs le découvrent lors de la projection. On sait cependant qu'il s'agit des aventures de Michael James, un renard détective et de son fidèle assistant, le chien Bouboule, et que tous deux ont un bureau situé au dernier étage de la Tour Montparnasse. Pour découvrir leurs aventures, rendez-vous au Générateur, le vendredi 23 mai, à l'occasion de l'ouverture du festival Courants d'Arts.●

Education

Mobilisation à Darius Milhaud

Des élus de Gentilly, Arcueil, Villejuif et du Kremlin-Bicêtre sont venus jeudi 10 avril apporter leur soutien à la mobilisation lycéenne et enseignante contre la réforme du ministre de l'Education nationale qui prévoit la suppression de 11 200 postes au niveau national. Au lycée Darius Milhaud du Kremlin-Bicêtre, ce ne sont pas moins de 12 postes qui sont concernés. Les professeurs, bien décidés à s'opposer à cette nouvelle menace, se sont symboliquement attachés aux grilles de l'établissement afin d'obtenir plus de moyens pour garantir la réussite des jeunes. ●

Infrastructures économiques

Infrastructures environnementales

Espaces d'échanges

Espaces de détente

Espaces sportifs et de loisirs

Services - Partenariat

Les Paveurs de Montrouge
25, rue de Verdun
BP 14 - 94801 Villejuif Cedex
Tél. : 01 43 90 11 70
Fax : 01 47 26 04 72
villejuif@paveurs-de-montrouge.fr

une société de VINCI

LES PAVEURS DE MONTROUGE

Prévention

Pour une rue plus sûre

Organisée conjointement par les services retraités et qualité de vie urbaine, en collaboration avec la Prévention routière, la journée du piéton senior avait pour but d'informer et de donner un maximum de conseils pour que les déplacements des anciens dans la ville se passent le mieux possible.

Les personnes âgées manquent parfois de motricité et de rapidité, et peuvent souffrir de problèmes de vue et/ou d'audition, ce qui les rend extrêmement vulnérables dans la rue. D'autant que, entre les chiens, les voitures, les deux roues ou les rollers, les dangers ne manquent pas. Que ce soit sur la chaussée ou sur le trottoir avec les sorties de garages, les bornes de balisage, les poubelles, les voitures mal garées, "*il faut être extrêmement prudent et attentif. Surtout, il faut continuellement observer pour déceler les dangers potentiels et connaître ses limites*" martèle Bernard Cordier, secrétaire général de la Prévention routière du Val-de-Marne. Dans la salle du foyer Bièvre, les participants écoutent attentivement les conseils avisés des professionnels.

Quel comportement adopter selon la situation ? Qui a priorité ? Pour lancer le débat et pour que le message passe encore mieux, des reconstitutions filmées illustrent les risques de la circulation pour les personnes âgées. Ces petites scènes spectaculaires de la vie quotidienne permettent à chacun de prendre conscience de certains dangers et délient les langues. Yvette, 88 ans, reconnaît : "*toute seule, j'ai peur dans la rue, ça ne se commande pas. Les voitures et les mobylettes vont très vite. Du coup, je sors essentiellement avec ma fille.*" Sa copine Georgina, 83 ans, enchaîne : "*c'est important de nous rappeler certaines règles. Moi, je fais vraiment très attention en traversant. Pour faire mes courses, je mets deux heures. Je préfère y aller doucement et rester très prudente.*" Une vigilance indispensable pour tous les usagers de la voie publique. ●

La marche en 9 conseils pratiques

1 – Soyez très prudents en traversant
2 – Traversez sur les passages piétons protégés
3 – Faites-vous accompagner pour traverser
4 – Utilisez les trottoirs
5 – Observez les dangers du terrain et restez vigilants à tout instant
6 – Prévoyez un temps suffisant lors de vos déplacements
7 – Ne vous surchargez pas
8 – Portez des chaussures et des vêtements adaptés
9 – Renforcez votre attention la nuit

Développement durable

Réduire sa consommation d'énergie

Le premier mardi de chaque mois, de 14h à 17h, Christophe Brunois reçoit à l'Atelier permanent d'urbanisme les Gentilléens désireux de réduire leur consommation d'énergie, et donc leurs dépenses.

Un appareil en veille consomme-t-il beaucoup d'énergie ? Comment isoler au mieux mon logement ? Des subventions sont-elles possibles si je privilégie les énergies renouvelables ? Comment diminuer mes factures d'eau, de gaz, d'électricité ou de fuel ? Comment puis-je contribuer à préserver les ressources naturelles de la planète ?

Pour obtenir des réponses à toutes ces questions, les particuliers peuvent désormais prendre rendez-vous avec un conseiller info énergie. Mis en place par la CAVB en collaboration avec l'association La Bouilloire, cette permanence est ouverte à tous. "*Nous avons un double objectif : aider les gens à préserver leur pouvoir d'achat et agir pour la protection de l'environnement. Il s'agit d'un service sur mesure adapté à la demande. Cela peut aller d'un simple diagnostic à un conseil fiscal ou juridique, voire à l'accompagnement complet d'un projet de rénovation qui nécessite un montage financier complexe*" précise Christophe Brunois, de l'association La Bouilloire. Alors, si vous êtes tenté par un chauffe-eau solaire ou si vous souhaitez réduire vos dépenses d'énergie, n'hésitez pas à prendre rendez-vous. ●

Renseignements : 01 41 24 32 20
e-mail : eie.labouilloire@voilà.fr
Apu : 17, rue Albert-Guilpin

DUO extra

Ma 2e paire pour 1 € de plus, même en progressif solaire*

c'est extra !

GUITOT Opticien

SOULIA BEAUTÉ

Tél : 01.49.69.08.49

DEUXIÈME VIE

Mieux vivre son stress... Un atout pour votre vie !

Sur RDV : 01 47 40 06 72

Françoise Violeau : Relaxation - Massages

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

CABOCHE S.A.

RÉNOVATIONS - DÉPANNAGES

01 47 36 20 00

SERRURERIE LE MIGNON

NOUVELLE ADRESSE

À CÔTÉ DE LA MAIRIE

Garage Gesmier et Associés - Agent

60, rue Charles-Frérot - B.P. 49

94251 GENTILLY CEDEX

Tél.: 01 41 24 25 30

Fax : 01 45 46 62 16

Roc-Eclerc Gentilly

7/7 j. - 24/24 h

S.A.R.L. POMPES FUNEBRES FRANCE ASIA

40, AVENUE JEAN-JAURES - GENTILLY

Pour votre publicité sur le Bulletin d'informations Municipales

Vivre Gentilly

Vincent REOLID

Port : 06 85 49 06 64

Enseignement

La science en fête

Du 13 au 17 mai, la salle des fêtes de la mairie va se transformer en laboratoire géant le temps du Forum des sciences.

À l'initiative du comité exécutif de la ZEP (zone d'éducation prioritaire) animé par Mme Bloch (principale du collège Rosa Parks), Mme Greiner (inspectrice de l'Éducation nationale) et Mme Martinez (professeur des écoles, coordinatrice ZEP pour la ville de Gentilly), les élèves des écoles maternelles, primaires et de 5e "option sciences" ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à la science. La ville et l'inspection académique du Val-de-Marne ont participé à ces séances autour de l'environnement et du développement durable en fournissant du matériel, en finançant des sorties et en invitant des intervenants extérieurs. Pour les enfants, c'est l'occasion de ne plus être "*face à un cours magistral. Ils font des hypothèses, des expériences et vérifient. Ce n'est plus de la transmission, ils apprennent à schématiser. Ils construisent leur savoir au lieu de le digérer. Dans le domaine scientifique, c'est essentiel*" précise Josette Martinez. Le mardi 13 mai au matin, les quatre groupes scolaires concernés (l'école Jean-Lurçat n'a pas participé) installeront en salle des fêtes tout ce qu'ils ont préparé pendant l'année. Dès l'après-midi, les classes se succéderont jusqu'au vendredi et pourront découvrir le travail de leurs camarades. Ce sera l'occasion de découvrir et d'apprendre tout en s'amusant. Et le samedi matin, l'exposition sera ouverte aux parents. ●

Commémoration

Toutes les générations unies pour la Paix

Le 8 mai prochain, à l'occasion des cérémonies qui marqueront l'anniversaire de l'armistice de 1945, des Gentilléens de toutes les générations se réuniront pour rendre hommage et honorer ceux qui ont combattu la barbarie. Ce sera aussi l'occasion de célébrer la Paix et l'espérance d'un monde plus fraternel et solidaire. Comme chaque année, la chaîne du souvenir réunissant tous les enfants qui le souhaitent partira du parc Picasso à 10h30 et traversera la ville avant de rejoindre les anciens combattants, réunis à 11h30 au monument aux Morts, sur la place de la mairie. Anne Guillou, du collectif de la Chamoiserie et coorganisatrice de la Farandole, s'interroge : "*N'est-il pas essentiel d'associer les enfants, les parents et les grands-parents à cette commémoration? La Paix n'est pas qu'une histoire d'anciens, c'est aussi le présent et l'avenir. Pour vivre en harmonie, il faudrait que tout le monde prenne conscience que l'idée de Paix doit être véhiculée de générations en générations.*" ●

Fête à Gentilly

■ **En fanfare**

Un atelier de fabrication d'instruments à partir d'objets de récupération, va s'ouvrir sous la direction de l'association des "Amis des Vents". Il a pour but de faire participer chacune et chacun à une "Gentille Fanfare", le 22 juin prochain, lors de la 25e Fête à Gentilly. Les personnes intéressées peuvent se rendre à la salle Marcel Paul, les mardi et vendredi de 17 h à 19 h (17, rue Raymond-Lefebvre)
Renseignements : service culturel 01 41 24 27 10

Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

■ **Faire le point sur sa carrière**

En 2008, les salariés nés en 1953 et 1954 recevront de la CNAV leur relevé de carrière. Ce document comporte les salaires déclarés par les employeurs, les périodes d'inactivité (chômage, maladie, invalidité…) et les trimestres d'assurance. Il est accompagné d'un questionnaire sur les périodes incomplètes. Répondre à ce questionnaire est indispensable pour valider ou actualiser votre relevé de carrière et obtenir une estimation fiable du montant de votre retraite.
Pour en savoir plus : www.info-retraite.fr et www.retraite.cnav.fr

Métiers et artisanat

■ **10e forum de l'entrepreneuriat**

La CCIP, la Chambre des métiers et de l'artisanat, l'Université Paris XII et le conseil général du Val-de-Marne, organisent, le jeudi 5 juin prochain, le Forum de l'entrepreneuriat sur le parvis de l'Hôtel de ville de Créteil, place Salvador Allende. Ateliers spécifiques et exposants divers, professionnels de la création et de la reprise d'entreprise, seront présents pour répondre aux problématiques et aux besoins d'accompagnement des futurs créateurs, dirigeants de jeunes entreprises, étudiants et représentants des collectivités locales, val-de-marnais.
Cette année, une attention particulière est portée aux projets innovants et à l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires.
Entrée gratuite de 9h30 à 17h30.
Renseignements : 01 49 56 56 64
mail : creation94@ccip.fr

Cadre de vie et sécurité

■ **Taille des haies**

Avec le printemps, la végétation reprend de la force et l'on voit fleurir dans les jardins de nos villes lilas, hibiscus et autres arbustes qui embellissent assurément notre cadre de vie. Néanmoins, quelques précautions sont indispensables en matière de sécurité sur la voie publique. Il s'agit de tailler suffisamment les branches qui dépassent des clôtures, pour qu'elles ne gênent pas le passage, sur les trottoirs, d'un piéton malvoyant, d'une poussette ou d'un enfant en plein élan… Alors, heureux propriétaires de jardins, veillez à la sécurité de tous et assurez une bonne taille de vos haies.

La voix des Gentilléens

Avec un an de retard pour cause d'élection présidentielle, les Français étaient appelés les dimanche 9 et 16 mars à renouveler leurs conseils municipaux et une partie de leurs conseils généraux. À Gentilly, s'il a fallu, pour quelques dizaines de voix, un second tour pour l'élection cantonale, les municipales se sont jouées dès le premier tour. La liste conduite par Patricia Tordjman s'est imposée au terme d'une campagne portée par un élan populaire inédit. Une ferveur confirmée le samedi 15 mars, lors de l'installation de la nouvelle équipe à l'occasion du premier conseil municipal de la mandature. Compte rendu.

Dimanche 9 mars dernier, la France entière se rendait aux urnes pour accomplir son devoir de citoyen. À Gentilly, dans les onze bureaux de vote de la ville, ouverts de huit heures du matin jusqu'à vingt heures, les électeurs sont au rendez-vous malgré la pluie. Le calme règne, mais lorsque le dépouillement commence, la tension monte ; pas de bruit, mais une extrême attention mobilise les scrutateurs et les observateurs.
Il faut attendre 22 heures passées pour entendre le maire sortant, Yann Joubert, annoncer les résultats. Ils sont sans équivoque. La liste *A gauche ensemble pour Gentilly* l'emporte avec 55,68 % des voix, ce qui lui permet de disposer de 26 élus au conseil municipal. Dans la salle des fêtes bondée, c'est l'explosion générale. Le public se congratule, on s'embrasse, on s'étreint, les "*on a gagné*" fusent, un enthousiasme mêlé de soulagement et de surprise se répand, une joyeuse confusion règne.
Patricia Tordjman, très émue, demande à ses 32 colistiers de la rejoindre sur la scène. Les candidats présents des deux autres listes semblent stupéfaits, comme abasourdis par les résultats.
Pour commencer son discours, elle déclare : "*Bravo Gentilly, bravo les Gentilléens ! Cette ville, vous l'aimez, vous avez choisi de vous rassembler pour lui garder sa diversité, vous voulez qu'elle continue d'aller de l'avant, avec vous et pour vous. Vous voulez*

continuer de la diriger dans la solidarité et la modernité", avant de remercier Yann Joubert, le collectif électoral et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la campagne. Chacune de ses phrases est accueillie par une salve d'applaudissements, l'excitation est à son comble.
Lors du vin d'honneur servi, dans les locaux de l'école Henri Barbusse, les visages sont détendus, l'ambiance est bon enfant. Dans la nuit gentilléenne, la pluie a cessé de tomber.

Le premier conseil municipal

De mémoire de Gentilléen, jamais la salle des fêtes qui, la semaine précédente était déjà en liesse, n'avait été aussi noire de monde. Pas un mètre carré de libre et plus de cinq cents personnes s'étaient rassemblées ce samedi 15 mars pour assister à cette première séance. Paré de son écharpe tricolore, Yann Joubert, installe le nouveau conseil municipal issu du scrutin du 9 mars. La doyenne, Mme Quême, et Badri Ahmed, désignés respectivement présidente et secrétaire de séance sont priés de le rejoindre. L'élection du maire peut commencer. Patrick Daudet propose logiquement la candidature de Patricia Tordjman qui est élue avec 31 voix sur 33.
Dans un moment solennel et chargé d'émotion, Yann Joubert lui remet son écharpe tricolore sous les acclamations de l'assistance. Elle prononce alors sa première allocution en tant que maire de Gentilly et trace les grandes lignes de ce que sera le mandat à venir. "[Les Gentilléens] *se sont donnés une majorité pour réaliser le projet municipal commun que nous avons ensemble élaboré et qui, aujourd'hui, appartient à tous ceux qui veulent s'y engager. Ce projet dessine les objectifs sur lesquels nous allons dès à présent nous mobiliser. (…) Parce qu'il fait une belle place au logement social, il permettra aux familles, aux salariés, aux jeunes qui ne peuvent se loger aux conditions d'un marché immobilier devenu inabordable, même pour les revenus moyens, de rester propriétaire de leur ville et d'y avoir un parcours résidentiel de qualité.*
Dimension humaine et richesse culturelle, vitalité commerciale et diversité sociale, qualité urbaine et environnementale seront les maîtres mots de nos actions dans chacun des quartiers".

Le nouveau maire déclinera ensuite les axes principaux du programme : le logement et l'habitat, le développement économique et l'emploi, l'éducation et la culture, les solidarités, la défense du service public et les services aux usagers, la démocratie locale, l'environnement et l'écologie urbaine.
Vient alors l'élection des adjoints. Patricia Tordjman propose au conseil une liste de neuf adjoints. À chaque nom, les applaudissements reprennent de plus belle, comme pour saluer la victoire d'une liste de rassemblement dans laquelle les Gentilléens se sont reconnus. Sans surprise, le nouvel exécutif municipal est élu. Le premier magistrat appelle alors un à un les adjoints pour leur remettre l'écharpe tricolore.
Bain de foule, ensuite, pour les conseillers municipaux qui peinent à rejoindre les salles prévues pour prendre le verre de l'amitié. Pas à pas chacun se dégage, d'une poignée de main, d'une embrassade, d'un mot de félicitations.
Mais les festivités n'ont qu'un temps et tous ont déjà en tête l'énorme travail à accomplir. Fiers de la confiance accordée par les Gentilléens, les membres de la nouvelle équipe sont animés d'un désir d'être à la hauteur des attentes et des espoirs suscités. Comme l'a rappelé Patricia Tordjman, ils constituent avec les Gentilléens "*la force (…) qui construira le Gentilly populaire, démocratique et solidaire, fidèle à son histoire et résolument tourné vers l'avenir*".

Élections mode d'emploi

Le conseil municipal

Les conseillers municipaux sont élus selon un scrutin mixte (majoritaire et proportionnel). La liste qui obtient la majorité absolue des suffrages au premier tour décroche la moitié des sièges au conseil municipal (17 sièges à Gentilly). L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes celles qui ont obtenu plus de 5 % des voix (9 pour la liste conduite par P. Tordjman, 4 pour la liste conduite par P-M. Sève, 3 pour la liste conduite par J-L.Gérus). Ce système permet de dégager des majorités stables dans les municipalités. Parité oblige, les listes étaient pour la première fois composées pour moitié de femmes. Conséquence, le conseil municipal est lui aussi proche de la parité 17 hommes pour 16 femmes.

Le maire

Une fois installé par le maire sortant qui lit les procès-verbaux des élections, le conseil peut procéder à l'élection du maire. Le doyen d'âge (à Gentilly Mme Quême) est alors appelé et préside cette première séance du conseil jusqu'à l'élection du nouveau maire. Elle demande les propositions de candidature et fait procéder au vote des conseillers au scrutin secret à la majorité absolue.

Les adjoints

Une fois élu, le nouveau maire propose une liste d'adjoints dont le nombre est, au maximum, de 30 % de l'effectif total du conseil. Ils sont élus au scrutin de liste secret à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil. Là encore, parité oblige, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Elections cantonales

Alain Desmarest réélu

À l'occasion du deuxième tour des élections cantonales pour le canton du Kremlin-Bicêtre, qui comprend la partie est de Gentilly, Alain Desmarest, qui était premier vice-président du conseil général du Val-de-Marne, a été réélu conseiller général avec 73,9 % des voix. Son adversaire de l'UMP ne recueille que 26,1 % des suffrages. Alain Desmarest entame ainsi son deuxième mandat et continuera donc d'être la voix des Gentilléennes et Gentilléens auprès de l'exécutif départemental pour les six prochaines années.

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Bureaux	Liste "Tordjman"	Liste "Gérus"	Liste "Sève"
1- Salle des fêtes	69,76%	15,93%	14,31%
2- École maternelle Henri Barbusse	52,41%	22,44%	25,15%
3- École Victor Hugo	63,90%	16,01%	20,09%
4- École Gustave Coubert 1	66,61%	16,70%	16,70%
5- École Gustave Coubert 2	53,50%	19,67%	26,83%
6- École Marie et Pierre Curie	68,60%	9,88%	21,51%
7- École primaire Henri Barbusse	39,73%	23,70%	36,57%
8- École primaire Lamartine 1	36,31%	17,24%	46,45%
9- École primaire Lamartine 2	32,29%	21,40%	46,31%
10- École maternelle Jean Lurçat 1	74,26%	13,40%	12,33%
11- École maternelle Jean Lurçat 2	65,86%	12,07%	22,07%
TOTAL	**55,68%**	**17,75%**	**26,57%**

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS CANTONALES

	1er tour Gentilly	2nd tour Gentilly	1er tour canton	2nd tour canton
Lise PRUNIER (LCR)	7,00%		6,49%	
Bernard CHAPPELLIER (les Verts)	9,21%		8,96%	
Alain DESMAREST (PCF)	58,15%	79,54%	49,36%	73,95%
Raphaël DALI (DVD)	4,24%		9,61%	
Hervé LEROY (FN)	4,36%		4,97%	
Jacques POIRSON (UMP)	11,54%	20,46%	11,75%	26,05%
Dominique GUIZIEN (MoDem)	5,50%		8,85%	

Il nous ont dit...

Sylvie Nazé :
"Faire vivre mes idées"

"J'ai toujours vécu à Gentilly dans une famille profondément communiste. M'investir aujourd'hui, c'est la possibilité de faire vivre mes idées politiques. Ce qui me tient à cœur, c'est que tout le monde puisse avoir accès à la culture, aux loisirs, à la santé sans que ce soit lié à la situation sociale.
Personnellement, comme je suis très attachée au Parti communiste, j'ai vécu avec une petite appréhension l'idée de l'ouverture et du collectif électoral. Je me suis vite rendu compte de la richesse que cela pouvait représenter. C'est par la diversité des idées que l'on progresse et que nos idées avancent. Je ne pensais pas être maire adjoint car je ne savais pas trop ce que ça impliquait réellement. J'en ai longuement parlé avant d'accepter. Aujourd'hui, je commence à prendre mes marques. J'espère répondre aux attentes des retraités, être à leur écoute car je n'aime pas décevoir. Quand je m'engage quelque part, je m'investis totalement."

Pascal Brand :
"Une grosse responsabilité"

"C'est la première fois que je participais à un collectif électoral. Moi qui suis syndicaliste, ça m'a apporté de la richesse dans le sens ou j'ai découvert plein d'univers différents. Avec à chaque fois, beaucoup de motivation et d'entrain et une vision politique très large. Cela m'a donné confiance, j'ai donc décidé de m'engager.
La campagne répondait vraiment aux souhaits des Gentilléens si on se base sur l'accueil qu'ils nous ont réservé. L'attente est tellement forte et les dossiers tellement "lourds" (le logement, l'emploi, le pouvoir d'achat) que nous avons maintenant une grosse responsabilité. Certes, une municipalité ne peut pas tout régler mais nous devons tout faire pour atténuer les mauvais coups du gouvernement."

Patrice-Marie Sève :
"Une force de proposition"

"Même si nous avons participé pendant très longtemps à l'action du conseil municipal et de la majorité, c'est la première fois que les socialistes présentaient une liste avec les Verts et des citoyens gentilléens. C'est un choix que nous avons fait pour faire vivre une certaine diversité sur Gentilly qui nous semble insuffisante à gauche. Nous considérions que cela pouvait se faire dans la mesure où c'était attendu par de nombreux habitants et qu'il n'y avait pas de menace de la droite. Le résultat est en dessous de ce que l'on espérait mais nous ne regrettons pas cette démarche. Nous ne nous considérons pas comme un groupe d'opposition mais plutôt de proposition. Ce que je souhaite maintenant, c'est qu'il n'y ait pas un déni des autres forces de la part de la liste très largement majoritaire. Il y a des différences, il faut les reconnaître, considérer que c'est une richesse pour la vie politique locale. J'ai bon espoir que les choses évoluent au cours de cette mandature. En tout cas, nous y contribuerons."

Jean-Louis Gérus :
"Une campagne difficile"

"Ce fut une campagne difficile car je me suis trouvé en contradiction entre mes engagements politiques à Gentilly et mes obligations professionnelles ailleurs. Ce n'était vraiment pas facile à gérer. Dans ma propagande électorale, j'ai d'ailleurs signalé que j'avais rencontré M. Rufenacht, maire UMP du Havre, qui a su conquérir un bastion communiste. En fait, j'étais tout simplement là-bas parce que j'avais besoin d'y aller professionnellement. Finalement, un deuxième tour m'aurait bien arrangé. Mme le maire laisse supposer que nous allons pouvoir constituer un groupe avec trois élus. Nous maintiendrons notre ligne politique : une opposition frontale quand on l'estime nécessaire, une opposition constructive quand on peut trouver l'accord.
Il ne faut pas oublier que, lors de la précédente mandature, nous avons participé à l'élaboration du Plan local d'urbanisme conduit par Mme Tordjman et que nous l'avons voté."

Agnès Michel :
"Touchée par l'élan populaire"

"Je viens du milieu associatif, je milite à l'AFPS (Association France Palestine solidarité) et donc c'était nouveau pour moi, je n'avais jamais participé à une campagne électorale en tant que candidate. J'ai été touchée par l'élan populaire qui a caractérisé cette campagne. Mon engagement est venu tout naturellement car j'étais proche de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire), c'est la volonté d'ouverture de la municipalité sortante qui a conduit à ma présence sur la liste. Ce qui me tient le plus à cœur pour ce mandat c'est d'assurer la défense du service public, partout où il recule où l'État le supprime, il faut être là et le défendre. Il faut coller aux besoins et aux attentes de la population."

Au revoir Monsieur Joubert

Lors de son premier discours en tant que maire, Patricia Tordjman a tenu à rendre hommage à Yann Joubert. Elle a ainsi salué "*un homme d'honneur qui a mis, durant plus de trente années, ses valeurs humaines et politiques, son intelligence et sa sensibilité au service de la ville.*" Élu pour la première fois en 1977, il sera premier adjoint de Carmen le Roux pendant vingt ans, pour ensuite lui succéder en tant que maire. Son profond respect des Gentilléennes et des Gentilléens de tous âges, de toutes origines, conditions, opinions et confessions a diffusé, dans la ville et au sein de chaque quartier, une conception authentique de la démocratie.
Bonne retraite Monsieur Joubert.

Ils quittent le conseil

Communistes et apparentés

Fabien Cohen élu au conseil municipal et adjoint (notamment à la culture) depuis 1977, Bernard Dexet élu et adjoint depuis 1989, Michel Pra élu depuis 1989, Françoise Téglia élue depuis 1971, adjointe depuis 1979, Barbara Clerc, André Debois, Stéphanie Fruchard-Muller, Sandrine Taccolini .

Socialistes et apparentés

Colette Delaplace, Chantal Henocque, Jean Labaume, Marie-Agnès Melin, Alain Mugniery.

Gentilly Entente

Philippe Quême, membre des commissions municipales Finances - Administration et Santé - Prévention, Myriam Billette de Villemeur, Martine Le Guyader, Carinne N'guyen

Les conseillers municipaux

À gauche ensemble pour Gentilly

TORDJMAN Patricia
DAUDET Patrick
LENTZ Stéphanie
ALLAIS Gilles
COSNARD Michèle
AGGOUNE Fatah
JOUBERT Soazig
SANOKHO Bamadi
NAZE Sylvie
BRAND Pascal
GUILLEMAIN Sophie
AHMED Badri
MICHEL Agnès
PRUNIER Marc
BONNET-TUCZAPSKI Murielle
DESLANDE Jean-Yves
DE BIASE-BACCARO Rosa
KROP André
CHAURNET Mercedes
ALLAIS David
MORELLE Jacqueline
VERONESE Alain
PORTHAULT Frédérique
CAMARA Nama
HUSSON Elisabeth
BOMBLED Franck

Le groupe des élus du Parti socialiste et des Verts

SEVE Patrice-Marie
GUILLAUME Martine
BERVILLE Vincent
LECA Marie-Sygne

Gentilly Entente

GERUS Jean-Louis
QUEME Jeanine
GRENIER Jean-Brice

Vos élus

Le commerce est sous la responsabilité du maire. D'autres secteurs seront confiés à des conseillers municipaux délégués.

Patricia TORDJMAN
Maire

Patrick DAUDET
Premier adjoint
Projet éducatif local, aménagement-urbanisme, finances

Michèle COSNARD
Maire adjoint
Culture, communication, relations publiques-vie associative, action sociale

Fatah AGGOUNE
Maire adjoint
Écologie urbaine et environnement, santé, sport

Gilles ALLAIS
Maire adjoint
Développement économique, emploi, économie sociale et solidaire, transports

Bamadi SANOKHO
Maire adjoint
Jeunesse et adolescence, coopération internationale

Stéphanie LENTZ
Maire adjoint
Petite enfance, centres de loisirs maternels

Sylvie NAZÉ
Maire adjoint
Retraités, travail de mémoire

Pascal BRAND
Maire adjoint
Habitat-logement, enseignement

Soazig JOUBERT
Maire adjoint
Politique de la ville, développement social des quartiers

Sophie GUILLEMAIN

Badri AHMED

Agnès MICHEL

Marc PRUNIER

Murielle BONNET-TUCZAPSKI

Jean-Yves DESLANDE

Rosa DE BIASE-BACCARO

André KROP

Mercedes CHAURNET

David ALLAIS

Jacqueline MORELLE

Alain VÉRONESE

Frédérique PORTHAULT

Nama CAMARA

Élisabeth HUSSON

Franck BOMBLED

Patrice-Marie SÈVE

Martine GUILLAUME

Vincent BERVILLE

Marie-Sygne LECA

Jean-Louis GÉRUS

Jeanine QUÊME

Jean-Brice GRENIER

Forum

Après la victoire, continuer

Le groupe "A gauche, ensemble pour Gentilly" est composé de 26 élus dont 8 membres sont du PCF, 3 de Gentilly à Gauche Autrement, 2 de la LCR, 1 des Radicaux de gauche, 1 des Alternatifs Rouges et Verts et 10 personnalités apparentées communistes ou sans étiquettes politiques.
Ce groupe constitue la majorité municipale qui va mettre en œuvre le programme électoral commun sur lequel elle a été élue au premier tour le 9 mars avec 55,68% alors qu'il y avait trois listes en présence.
Cette première tribune de ce mandat est l'occasion de revenir sur une belle campagne électorale.
Le 17 octobre 2007, Yann Joubert devant 400 personnes annonçait qu'il ne souhaitait pas renouveler son mandat et proposait Patricia Tordjman pour conduire une large liste de rassemblement de gauche. Ce même jour, Patricia Tordjman lançait deux appels, l'un en direction des Gentilléens pour que l'enjeu de ce scrutin devienne le leur et l'autre en direction des partis de gauche déterminés à se rassembler sur des bases claires, transparentes, débarrassés de toutes négociations d'appareils, pour battre la droite unie. Ces appels réaffirmaient, avec force et détermination, que, face à la politique ultra libérale de Sarkozy, Gentilly restera rebelle, fraternel et solidaire. Ils se sont concrétisés par la création en assemblée générale d'un collectif électoral, appelant, une fois encore, l'ensemble de la gauche à se retrouver et à participer à cette démarche pour battre la droite dès le premier tour.
Le collectif électoral était composé à 50 % par des organisations politiques de gauche et à 50 % par des gentilléens.
Animé par de fortes et belles convictions, considérant que la vie politique et l'avenir de la ville étaient l'affaire de tous, le collectif électoral a eu comme première préoccupation d'associer largement les Gentilléens à l'élaboration du Projet municipal commun. De plus, il a participé à la constitution de la liste "À Gauche, ensemble pour Gentilly", une liste à l'image de Gentilly, reconnaissant la place et le rôle des organisations politiques, ainsi qu'à des acteurs de la vie locale, une liste accordant sa confiance à la jeunesse.
Une campagne dynamique, offensive et originale, refusant les polémiques vaines et s'attachant aux enjeux essentiels a été portée par les militants, par des jeunes, par des citoyens de tous les quartiers, y compris ceux qui sont injustement privés du droit de vote.
Après cette campagne, Patricia Tordjman qui n'a pas ménagé ses efforts pour expliquer aux Gentilléens la démarche politique inédite, innovante, progressiste et résolument tournée vers l'avenir qu'elle a animée, a été élue Maire de Gentilly.
Mais, cette démarche ne s'arrête pas là. Comme nous l'avons annoncé, elle va se poursuivre. Le collectif électoral va se transformer offrant un espace politique, pluraliste, divers, faisant place à tous ceux pour qui le mot gauche signifie encore des engagements clairs contre le libéralisme, pour la solidarité et la justice sociale.
Gérer une ville, c'est constituer une équipe qui dans dans la durée, va bâtir ce qui n'était lors de la campagne électorale que des idées, des ambitions.
L'objectif est clair, tenir nos engagements, en respectant la liberté et l'autonomie de chacun, sans tutelle, ni hégémonie, faisant place aux compétences individuelles ou collectives, aux talents de toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de faire vivre le Projet municipal commun.
Gérer une ville, c'est faire des choix. C'est garder à Gentilly, son caractère, d'une ville qui résiste aux mauvais coups portés par une droite décomplexée, une ville qui rebelle et fraternelle, revendique son caractère populaire d'une ville de banlieue, riche d'avenir, de luttes et d'espoir.

Patrick Daudet
André Krop
«À gauche, ensemble pour Gentilly»

Un groupe de gauche,

Nous remercions les 1 450 Gentilléens qui nous ont accordé leur confiance le 9 mars dernier. Durant la campagne des municipales, nous pensons avoir contribué au dynamisme de la vie démocratique de notre commune. Nous nous engageons à poursuivre notre action dans ce sens au sein comme à l'extérieur du conseil municipal.

Les quatre conseillers municipaux qui composent notre groupe, trois socialistes et pour la première fois à Gentilly un représentant des Verts, ne sont pas membres de la majorité municipale. Ils ne participeront donc pas à la direction municipale. Nous ne nous considérons pas pour autant comme un groupe d'opposition.

Deuxième force politique à Gentilly avec plus du quart des suffrages exprimés, nous constituons une composante importante de la gauche dans ce nouveau conseil municipal.

À ce titre, nous sommes décidés à participer de manière constructive et sans concession par rapport aux engagements que nous avons pris devant les Gentilléens, aux débats concernant l'avenir de Gentilly et le bien-être de ses habitants.

En effet, contrairement à ce qui a été affirmé au cours de la première séance du nouveau conseil municipal par les orateurs du groupe majoritaire constitué autour du Parti communiste, la liste de Madame Tordjman ne rassemble pas la "quasi-totalité" des forces de gauche.

Les socialistes et les verts tous regroupés au sein de la liste "à gauche le choix du renouveau" ne peuvent être considérés comme une composante négligeable de la gauche.

Ainsi, aucun groupe de ce conseil ne peut revendiquer la "quasi-totalité" de la représentation à gauche et se déclarer socialiste à la place des socialistes ou écologiste à la place des Verts.

Décidément, au-delà des postures et des déclarations d'intention per-

socialiste et écologiste

manentes, il y a encore du chemin à faire à Gentilly dans la reconnaissance réelle du pluralisme et de la diversité indispensables au débat démocratique.

À cet égard, la concentration des principales délégations données par le maire et des indemnités votées par le conseil municipal entre les mains des trois premiers adjoints n'est pas un signe encourageant. Elle nous semble en tout cas peu conforme aux déclarations d'ouverture et à la volonté de répartition des pouvoirs qui n'ont cessé d'être proclamées au cours de la campagne.

Nos moyens d'action seront limités durant cette mandature. Nous nous exprimerons cependant avec détermination et en toute indépendance sur les pratiques et les comportements et surtout dans l'examen des projets qui seront soumis au conseil municipal.

Nous serons force de proposition, partie prenante de l'action de la majorité de gauche lorsqu'elle sera transparente et nous paraîtra conforme aux intérêts des Gentilléens, critiques lorsque cela ne sera pas le cas.

Le groupe des élus
du Parti socialiste et des Verts

Patrice-Marie SÈVE
(Parti socialiste)
Martine GUILLAUME
(Parti socialiste)
Vincent BERVILLE
(Les Verts)
Marie-Sygne LECA
(Parti socialiste)

Blog : www.gentilly2008.net

Au lendemain des élections

Cela n'a pas été une surprise, Madame Patricia Tordjman a succédé à Monsieur Yann Joubert en tant que maire de notre ville. À cet égard, nous relevons que son remarquable investissement sur le terrain pendant plus de quatre mois avant l'échéance du 9 mars, de même que sa capacité à rassembler au-delà de son parti, ont donné les résultats que nous connaissons. Elle mérite notre estime et nos félicitations.

Nous ne partions pas à armes égales dans ce débat électoral, et pas seulement en capital de sympathies politiques. Trop peu de personnes parmi les candidats et les sympathisants de Gentilly Entente avaient la disponibilité nécessaire pour faire véritablement campagne, et aller au-devant de la population comme nous l'aurions souhaité.
Nous devions en effet concilier les obligations politiques et administratives sans lesquelles il n'est pas possible de présenter une liste de 33 candidats, avec les contraintes de la vie professionnelle qu'il faut bien respecter, tout simplement pour gagner sa vie, en dehors de la vie publique, puisque nos modestes fonctions, pour ceux qui en exerçaient alors, sont totalement bénévoles et ne donnent droit à aucune indemnisation, contrairement à la situation qui est celle des élus majoritaires.

Pour autant, les votants n'ont pas représenté 60 % des électeurs inscrits, seulement 56,8 % ! Et si l'on rapproche les résultats des municipales à ceux des présidentielles de mai dernier, en pourcentage, on observe un fort déficit des votes en faveur de l'actuelle majorité présidentielle et du MoDem que nous représentions de par nos investitures. Trente-cinq pour cent hier, moins de dix-huit pour cent le 9 mars !
Notre électorat ne s'est à l'évidence pas mobilisé, sans doute en raison d'un contexte politico médiatique peu favorable, et aussi, probablement, en raison d'une analyse discutable selon laquelle, à Gentilly, seul un parti de gauche pourrait succéder à un autre parti de gauche. Cette analyse a marqué ses limites, et elle était nécessairement erronée alors que l'une des listes de gauche rassemblait bien davantage que sa concurrente.
Mais pour nous, le résultat est un affaiblissement de nos moyens, avec seulement 3 élus au lieu de 5 dans le précédent conseil. Heureusement, notre engagement est toujours aussi résolu, et nous ferons à trois autant, et même davantage qu'à 5 ou 6, en occupant toute la place que notre élection nous confère au sein de l'assemblée communale. Et il faut reconnaître que nous y serons aidés par Madame le Maire qui a marqué sa détermination à respecter les groupes minoritaires de son conseil, et à leur donner tous les moyens de travailler conformément à la loi.
Il n'y a en effet aucune raison pour que les conseils de quartier reçoivent davantage de moyens que les élus du Conseil municipal.

Avec le soutien de nos électeurs, que nous remercions, et de nos amis, regroupés au sein de l'association Gentilly Entente, qui fête ses 25 ans d'existence cette année, nous œuvrerons pour plus de sécurité dans la ville, pour de meilleures installations sportives, pour la mobilisation au profit du plus grand nombre du patrimoine de notre ville, pour l'embellissement de Gentilly, notamment par l'entretien et le développement du patrimoine arboré, et pour la maîtrise de la fiscalité.

Notre opposition sera constructive, et nous veillerons à ce que l'agrément de vie et le progrès à Gentilly priment toujours sur les intérêts partisans.

Jean-Louis Gérus,
Conseiller municipal
et conseiller communautaire
à la Communauté
d'agglomération
du Val de Bièvre (CAVB),
avec Jeannine Quême
et Jean-Brice Grenier,
conseillers municipaux,
gentillyentente@yahoo.fr
15 rue Lafouge, 94250 Gentilly

La chasse aux œufs

Mercredi 26 mars, l'association des commerçants et travailleurs indépendants gentilléens (l'ACTIG) en partenariat avec la municipalité, conviait les enfants de toute la ville à une chasse exceptionnelle… à l'occasion des fêtes de Pâques. Disséminés aux quatre coins du Parc Picasso, de nombreux œufs en chocolat étaient les trésors d'un jour, pour le plus grand plaisir des enfants. Dissimulés sous un buisson, dans les branches, au cœur d'un massif de fleurs, les friandises invitaient à une cueillette des plus drôles. Tout au long de l'après- midi, venus en famille ou avec les centres de loisirs, plus de 300 bambins se sont précipités sur ces gourmandises.

Julien Allafort
Caractère musical

Né à Fresnes, Julien revendique son identité de banlieusard. Habitant notre ville depuis deux ans, il ne souhaite plus en partir. Ce technicien diplômé est avant tout jeune musicien, guitariste au quotidien atypique. Rencontre avec un passionné.

Ce qui plaît le plus au musicien est avant tout de rencontrer le monde. Arrivé dans notre ville le jour de l'inauguration du Générateur et plus tard invité à celle de La Médiathèque, à deux pas de chez lui, il y avait tout pour le rassurer sur la réalité culturelle gentilléenne.

Depuis deux ans, il a rejoint le groupe Mashenka (petite Marie, en russe) dont il est le guitariste. Sa musique s'apparente à une musique pop aux influences jazz. C'est à la suite d'une annonce sur Internet pour intégrer un groupe, que Marie, chanteuse, et trois musiciens ont répondu à sa quête.

Aujourd'hui, après avoir beaucoup peiné pour trouver un studio de répétition, le groupe s'est posé avenue Jean Jaurès, au Point J. La ville leur loue une salle pour un somme raisonnable. Les cinq musiciens viennent enfin de trouver ce qui leur convient pour travailler paroles et musiques. Actuellement, tout le groupe est sur la sellette car il auto-produit un album six titres qui sera présenté au public le 14 mai prochain à Paris, “Scène Bastille” rue des Taillandiers.

L'esprit Mashenka

Julien aimant être sur le pont, l'instrument ne l'empêche pas de trouver le bon visuel, le graphiste, le web master pour donner une image à toute cette énergie musicale. Il y a sans conteste un esprit Mashenka qui a le tonus nécessaire calqué sur son titre phare : “Les mots d'amour”.

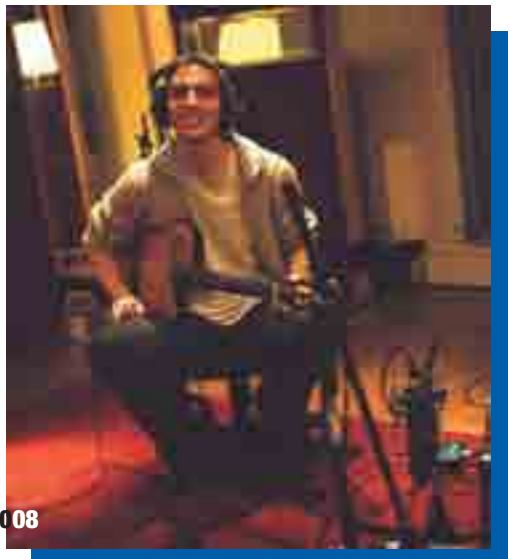

Il n'est pas question de ne pas se bouger. “Musique Jeune 94”, initié par le conseil général du Val-de-Marne ou encore le réseau que représente le milieu associatif, tout est matière à connaître, à comprendre les ficelles du métier. Les tendances musicales ne passent pas au second plan, mais pour se structurer rien de mieux que d'apprendre.

Il est aussi question de créer une association et, pourquoi pas, de venir en aide à d'autres musiciens…

Pour les cinq compères, pas de pessimisme ambiant, l'accueil est déjà bon. Dernièrement, Mashenka a participé au premier tremplin “Génération réservoir” du nom de ce club du quartier de la Bastille. Un signe ? Julien et ses quatre amis sont arrivés en demi-finale grâce au vote du public. N'est-ce pas cela qui compte ?

Lors de notre entretien, rappelant que la moyenne d'âge du groupe n'est que de 25 ans, Julien se demandait pourquoi il n'avait pas suivi la deuxième “Nuit Blanche” au Générateur ?

La réponse, sans doute, est qu'il se trouvait ce soir-là soit à l'Abracadabar, à La Boule Noire ou à l'OPA, salles où Mashenka a déjà donné des concerts. Une nuit comme une autre mais jusqu'au petit jour, cette fois. ●

Pour écouter Mashenka :
www.myspace.com/mashenkamusic

Madame Dang
Force et sagesse

Selon Nietzsche “Tout ce qui nous ne tue pas nous rend plus fort”. Madame Dang, une grand-mère discrète de 77 ans constitue un exemple parfait de cet aphorisme. Après avoir traversé de nombreuses épreuves, elle dégage aujourd’hui une force et une énergie extraordinaires mais aussi une sagesse et une humilité tout orientales.

Si elle coule aujourd’hui une paisible retraite avec son mari dans son petit appartement du foyer Bièvre, la vie de Phuong Tan Dang Tran est loin d’être un long fleuve tranquille.

Née au Vietnam en 1931, elle grandit dans le centre du pays, dans la ville impériale de Hué, auprès de ses parents et sept frères et sœurs. Dès 15 ans, elle quitte le cocon familial pour suivre des études secondaires avant de partir à l’université de Hanoï. Elle obtient une licence es sciences qui lui ouvre tout naturellement les portes de l’enseignement secondaire. Madame Dang décide alors de s’installer à Saïgon (aujourd’hui Hô Chi Minh-Ville) dans le sud du pays et démarre à 24 ans une carrière de professeur aux côtés de son mari pharmacien.

Déchirures

Malheureusement, la guerre qui déchire le nord et le sud vietnamien et les événements de 1975 vont bouleverser ce bonheur naissant. De cette période de souffrance, loin de ses enfants partis en France pour leurs études, en pleine incertitude du lendemain dans un pays à feu et à sang, elle ne veut pas trop en dire par pudeur. En 1983, un visa délivré par la France avec l’aide de la Croix-Rouge permet au couple de rejoindre ses enfants au titre du regroupement familial. Les Dang n’hésitent pas une seconde, abandonnent tout, s’installent à Gentilly et démarrent une nouvelle vie. Comme M. Dang est pharmacien ils travaillent ensemble dans leur officine à Arcueil puis à Villejuif. Retraitée depuis 1996, Madame Dang ne tient pas en place et multiplie les activités, dont la peinture sur soie et l’apprentissage de la langue anglaise. Il faut dire qu’avec cinq enfants et huit petits-enfants, les occupations ne manquent pas.

“*Notre famille, c’est vraiment notre fierté. On a tout perdu en quittant le Vietnam, mais aujourd’hui nos enfants sont équilibrés, ont un métier et gagnent leur vie correctement. Quand on regarde ce que nous avons traversé, c’est une vraie chance.*”

La passion de transmettre

Outre sa petite famille, Madame Dang entreprend depuis son arrivée, en 2000 au foyer Bièvre, d’aider ses nouvelles voisines et amies à supporter le poids des ans. Elle les initie au taï chi de base, une gymnastique douce d’origine chinoise qui permet de retrouver souplesse et élasticité grâce à de lents mouvements. Cette activité rencontre un tel succès que le docteur Laguillaume, directeur du service municipal de la santé, lui propose d’animer bénévolement un atelier régulier dans les locaux de la rue Kleynhoff. “*Je ne le vis pas comme une contrainte mais plutôt comme une chance de m’intégrer encore mieux*” précise la sémillante septuagénaire. Pour elle, c’est aussi la possibilité de boucler la boucle et de retourner à ses premières amours, l’enseignement, la passion de transmettre et d’aider les autres. ●

Les moulins de la Bièvre

En 1626, la Bièvre actionne la roue de 24 moulins dont 3 sur le territoire de l'ancien Gentilly.

Vers la fin du IVe siècle, la découverte de l'utilisation de la force hydraulique pour faire tourner les meules, incite à la construction de moulins sur les petites rivières. Dès lors, le cours de la Bièvre reçoit ici et là de tels bâtiments. Chaque monastère, chaque seigneur dont elle traverse les terres veut avoir son moulin. Les seigneurs féodaux les utilisent comme source de revenus : lorsqu'ils possèdent un moulin banal[1], les habitants sont tenus d'y moudre leurs grains moyennant redevance.

Sur le territoire de l'ancien Gentilly, la Bièvre fait tourner trois moulins : le moulin des Prés au Petit-Gentilly dans les méandres de la Glacière, le moulin de la Roche à la limite d'Arcueil, et le moulin de Gentilly sur le domaine des Jésuites.

Les seigneurs de Gentilly et leurs moulins

Jean Anckaert[2] localise le moulin des Près à l'emplacement du 98 de la rue qui porte son nom aujourd'hui. Au début du XVIe siècle, il appartient à Guillaume de Bonneuil, l'un des seigneurs de Gentilly.

Le moulin de la Roche, situé à la limite de Gentilly et d'Arcueil, porte, sur certaines cartes, le vocable de Crève-cœur, du nom d'un seigneur d'Arcueil. Ce moulin broie du grain jusqu'en 1844.

Lorsque les évêques de Paris, seigneurs des terres de Gentilly, vendent leur fief aux Jésuites, ceux-ci l'acquièrent en plusieurs fois : en novembre 1632, en juillet 1638, puis trois autres achats complètent le domaine en octobre 1638, octobre 1640 et mars 1659.

L'acte de vente du 30 juillet 1638 comprend la maison seigneuriale, des terres, vergers, vignes, vivier ainsi que différents bâtiments, notamment "*le lieu où étaient avant un jeu de paume avec la grange et les deux pressoirs, le moulin à eau, (…), droit sur la rivière avec la maison et le logement du monnier, etc.*"

Qu'ils soient ou non banaux, les moulins appartiennent aux seigneurs qui les baillent à cens ou à ferme. En "prenant" le moulin, le meunier s'engage à reconstruire l'édifice s'il est en mauvais état et à le rendre "prêt et moulant" selon un délai fixé dans le bail. La plupart des preneurs exercent un second métier comme marchand-meunier ou laboureur-meunier.

Le cours d'eau actionnant le moulin est loué avec l'édifice bien que le bailleur se réserve certains droits comme celui de la pêche.

En 1774, la dame de Gentilly poursuit le meunier du moulin de sa seigneurie pour l'avoir troublée, en actionnant l'édifice, dans l'exercice de son droit de pêche.

La Meunière de Gentilly

La présence des moulins a profondément marqué le paysage de nos campagnes et, par la même occasion, les mentalités populaires. Le meunier, mais aussi la meunière ou le garçon-meunier, occupent une place importante dans la hiérarchie sociale d'un Moyen Âge où la production de céréales, sous la forme de bouillies, de galettes et de pain, constitue la base de l'alimentation paysanne.

C'est pourquoi ces personnages sont présents dans les proverbes, les contes, le théâtre, la chanson et la peinture. Le moulin symbolise la fête et dans les représentations picturales les meuniers précèdent les cortèges de noces et animent les fêtes. On retrouve fréquemment le thème du moulin lié au thème du sentiment amoureux.

Le 13 octobre 1768 est donné au théâtre de la Comédie italienne, à Paris, un opéra-comique intitulé *La Meunière de Gentilly*. Sur des paroles de M. Le Monnier et une musique de M. La Borde, cet opéra raconte l'histoire de la fille de la meunière de Gentilly, amoureuse d'un garde-moulin, et dont la mère, acariâtre et mauvaise, veut lui faire épouser le vieux meunier Jean le Blanc, son voisin. Selon la critique de l'époque, cette "singerie" (…) a été sifflée selon son mérite[3].

Il ne reste du patrimoine de la meunerie gentilléenne que le nom de deux rues. Pourtant, si l'on en croit J.-K. Huysmans, la Bièvre "*jouait, çà et là, sur son parcours, avec de petits moulins dont elle se plaisait à tourner les roues.*" ●

Madeleine Leveau-Fernandez

[1] Droit féodal qui s'appliquait le plus souvent au moulin, au pressoir et au four.
[2] La Bièvre parisienne – Parigramme -2002
[3] *Correspondance littéraire philosophique et critique de Grimm et de Diderot, de 1753 à 1790* – édition de 1829.

Agenda

Avril
Mai
Juin
2008

Culture

■ **Jusqu'au 19 avril**
Exposition Jules Verne
Dans le cadre de la semaine des sciences à La Médiathèque

■ **Samedi 19 avril**
Échos, Cie Théâtre du Champ exquis
Spectacle jeune public (moins de 4 ans)
Durée 30 minutes
à 16h et 17h30 en salle des fêtes

■ **2 et 3 mai**
Festival des très courts
Espace J. Vilar d'Arcueil
Rens : 01 41 24 25 55

■ **Jusqu'au 10 mai**
Exposition Zig Zag
(lire p. 4 et 5)

■ **Jusqu'au 4 mai**
Exposition "Voisins Voisines"
Dans le cadre du projet La Photographie à l'école, 7e édition.
Maison Doisneau

■ **Du 15 mai au 3 août**
Sentinelles de l'ombre, Jane Evelyn Atwood
Exposition photographique
(Lire p.29)

■ **Vendredi 16 mai**
Alex et sa guitare
Apéro concert
de 18h à 20h
au Parc Picasso

■ **Samedi 17 mai**
La Bossa Fataka
On vous emmène au théâtre à Villejuif

■ **Du 23 mai au 4 juin**
Festival Courants d'Arts
(Lire p.28)

■ **Vendredi 30 mai**
L'herbe folle
Apéro concert
de 18h à 20h devant le service culturel
(lire p.29)

■ **Vendredi 13 juin**
Vernissage de l'exposition de Nathalie Delasalle
à 18h30 au service culturel

Sport

■ **Du 21 avril au 2 mai**
Vacances sportives
au complexe Maurice Baquet

■ **Les 15 et 16 mai**
Jeux d'orientation
au Parc du Coteau

■ **Du 31 mai au 7 juin**
Initiation tennis
au complexe Maurice Baquet

■ **Du 2 au 6 juin**
Jeux athlétiques
au complexe Maurice Baquet

■ **Mercredi 11 juin**
Matinée multisport
Ouvert aux enfants de 5 à 10 ans
9h au complexe Maurice Baquet

■ **Mercredi 18 juin**
Sortie du cmis

■ **Du 9 au 13 juin**
Semaine du vélo
au complexe Maurice Baquet

Vivre sa retraite

■ **Mardi 13 mai**
Sortie pédestre (3h)
La Baie de la Somme, à la rencontre de phoques.
Pique-nique à prévoir.
Départ : 6h15, Retour à Gentilly vers 21h30

■ **Jeudi 15 mai**
Après-midi chantant
animé par Jean-Marc. Du bon Karaoké.
Rendez-vous à 14h30 au Foyer Bièvre.

■ **Vendredi 16 et samedi 17 mai**
Exposition de l'Atelier peinture du CCAS
Rendez-vous : salle Frérot de 14h à 18h

■ **Mardi 20 mai**
Plaisir de cueillir (en Seine et Marne)
Cueillir soi-même fruits, légumes et fleurs.
Départ : 13h

■ **Mercredi 21 mai**
Saveurs du monde
Repas dansant
Savoirs-faire culinaires d'ailleurs.
Rendez-vous à 12h30, salle familiale Baquet

■ **Mardi 27 mai**
Guédelon acte III
Château fort du Moyen Âge. Repas pris au domaine seigneurial.
Départ : 7h

■ **Vendredi 30 mai**
Le roi lion
Spectacle musical au théâtre Mogador de Paris
Départ : 19h

■ **Mardi 3 juin**
Rando pour Tous !
Château-Gaillard aux Andelys (Eure)
Départ : 7h

■ **Jeudi 5 juin**
Les Soldats de l'éternité, exposition
L'armée de guerriers en terre cuite, légions de l'Empereur Qin.
Rendez-vous à la sortie du métro Madeleine à 15h45

Jeunesse

■ **31 mai et 1er juin**
Tournoi de football interquartiers
(lire p.6)

■ **Samedi 14 juin**
Spectacle des ateliers du Point J
de 19h à 22h salle des fêtes

Vie des quartiers

■ **Les fêtes de quartier**
(Lire p.29)

■ **Dimanche 8 juin**
Sortie cueillette à la ferme
Inscription mardi 27 mai
à 19h aux antennes de quartier Victor Hugo, Gabriel Péri et Chaperon Vert

Vie de la cité

■ **Dimanche 27 avril**
Commémoration de la Libération des camps
À 11h au monument aux morts

■ **Jeudi 8 mai**
Commémoration de la Victoire du 8 Mai 45
À 11h30 au monument aux morts
(Lire p.11)

→ Service culturel
01 41 24 27 10
→ Antennes de quartier
01 47 40 58 23
→ Service jeunesse
01 49 86 07 76
→ Service des sports
01 47 40 58 21
→ Service retraités
01 47 40 58 67
06 15 12 31 22
→ Médiathèque
01 41 24 21 48
→ Conservatoire
01 49 86 08 82
→ Maison Robert Doisneau
01 55 01 04 86

à Gentilly...

Solidarité bébé

Engagement pour les tout-petits

L'association "Solidarité bébé" a ouvert depuis le mois de février une permanence au Kremlin-Bicêtre afin d'aider les parents d'enfants de 0 à 3 ans en difficulté, qu'ils soient de Gentilly, d'Arcueil ou du Kremlin-Bicêtre. "*J'étais une maman heureuse, plutôt gâtée par l'existence. Mais en 1996, ma vie a basculé, je suis tombée malade. J'ai dû être hospitalisée plusieurs fois et j'ai vu de près la souffrance. Une fois guérie, en 1999, j'ai décidé de me rendre utile en aidant les familles en difficulté avec de jeunes enfants de 0 à 3 ans*" explique Pascale Ragu, fondatrice de l'association qui intervient désormais dans tout le Val-de-Marne.

Depuis le 7 février de cette année, Bernadette Masse, psychologue retraitée, bénévole de l'association Solidarité bébé, accueille avec gentillesse et douceur les jeunes mamans en difficulté financière ou familiale de Gentilly, d'Arcueil et du Kremlin-Bicêtre. Chaque jeudi, l'on peut se rendre de 13h30 à 15h30 à la permanence installée au centre d'animation Charles Gide au Kremlin-Bicêtre, à condition d'y être envoyé par un travailleur social (PMI, CCAS, etc.). Moyennant une participation symbolique de 3 euros, l'association apporte une aide momentanée sur le plan de l'alimentation et de l'hygiène. Suivant l'âge des bambins, le colis comprend du lait (1er, 2e âge ou de croissance), des petits pots ou plats préparés, des couches et parfois, des vêtements ou des produits de puériculture (table à langer, maxicosy, poussette, etc.). Bref, tout ce qui est nécessaire à la croissance d'un enfant de 0 à 3 ans dans des familles touchées par la précarité ou la maladie. Pour remplir toutes ces missions et soulager un maximum de familles en difficultés, l'association Solidarité bébé recherche des bénévoles pour participer à des collectes, aider à la logistique ou récolter des dons. Et si vous êtes en possession de vêtements ou matériels de puériculture en bon état, n'hésitez pas à contacter l'association. ●

Contacts : 01 45 18 05 85
site : http://solidarite-bebe.club.fr
e-mail : solidarite-bebe@club-internet.fr
Centre d'animation 25bis/29, avenue Charles-Gide au Kremlin-Bicêtre
Valouette V1 et V4 :
station Barnufles la piscine

Anciens combattants

63e anniversaire

Pour commémorer le 63e anniversaire de la Libération des camps et la Victoire du 8 mai 45, l'association des anciens combattants organise une exposition (livres, objets militaires, journaux d'époque) au 7, rue Henri-Kleynhoff, les 17 et 18 mai. Entrée libre de 9h30 à 17h.
Renseignements : M. Lecomte 01 49 86 43 48

Société d'histoire de Gentilly

Les bâtiments historiques de Bicêtre

La société d'histoire de Gentilly propose une nouvelle visite guidée. Une occasion exceptionnelle de découvrir des lieux historiques de Bicêtre habituellement inaccessibles au public. La chapelle, le grand réservoir, le puits, le bâtiment dans lequel se trouvait le manège qui le faisait fonctionner, et une descente dans les cachots, sont au programme de l'après-midi.
Le samedi 24 mai à 15 heures, rendez-vous à l'entrée principale de l'hôpital.
Participation : 3 euros.
Renseignements : 06 86 85 13 02

Solidarité de la Bièvre

À vos côtés

En plus de celle du 162 avenue Gabriel Péri l'association assure désormais une permanence, chaque 2e jeudi du mois, de 10h à 12h, à l'espace Marcel Paul, 17, rue Raymond-Lefebvre.
Renseignements : 06 69 45 64 22

Cercle photo de Gentilly

Un certain penchant pour l'image

Au delà de Zig Zag, l'association présentera, au Cmac, ses travaux de photographie argentique. Avec le Cercle photo de Gentilly, on peut se former toute l'année aux beaux tirages noirs et blancs. Et uniquement...
Renseignements : 06 67 15 91 40

Les clowns en folie

Une kermesse, des réjouissances...

Le 24 mai prochain, au Cmac, l'association Les Clowns en folie organise une grande kermesse où tous les gentilléens sont invités. Six clowns, déguisés et maquillés, proposeront, de 10h à 18h, des gags et des sketches. Ce sont 19 stands, abritant 19 jeux ou activités différents tels que chamboule-tout, pêche à la ligne, course en sac, garçon de café, jeux de la brouette, stand maquillage et autres surprises qui s'offriront aux visiteurs. Pour ceux qui se sentiront l'âme aventurière, quelques vélos-fous (de 2, 3, 4, 5 roues et plus...) seront à disposition. Toutes ces activités seront encadrées, les enfants ne restant jamais seuls, et chaque jeux gagnant sera récompensé. Une animation musicale accompagnera cette fête du jeux tout au long dela journée et l'association Siguines rejoindra les festivités vers 15h pour une représentation. Et si un "petit creux" se faisait sentir, l'on pourra également se restaurer sur place. L'occasion de passer une belle journée en ce fameux joli mois de mai. ●

Le samedi 24 mai, de 10h à 18h, au Cmac, 2, rue Jules-Ferry.
Renseignements : 06 26 32 48 58

Jumelage

Le club de Tae kwon do de Freiberg était au gala

Une délégation de jeunes sportifs venus de Freiberg a séjourné dans notre ville. Ils étaient invités par la municipalité, le comité de jumelage et le service des sports, à participer au gala des arts martiaux du 5 avril dernier, c'était une première.
Ils étaient quinze, âgés de 8 à 30 ans, à composer l'équipe de tae kwon do allemande et firent sensation.
Synthèse de plusieurs arts de combats liés à l'histoire de la Corée face à la Chine et au Japon, le tae kwon do a été créé en 1965. Il arrivera en France quatre ans plus tard. La discipline sera en démonstration olympique aux jeux de Séoul de 1988, à Barcelone en 1992 et adoptée définitivement aux JO de Sydney en 2000. Elle compte actuellement 40 000 licenciés français et se place troisième dans les pratiques martiales, après le judo et le karaté.
Les jeunes Freibergeois après avoir été accueillis dans des familles de Gentilly, ont dîné avec leurs homologues du club TKD et le comité du jumelage. Une visite touristique de Paris, dans l'après-midi et la soirée de vendredi ont agrémenté leur séjour. ●

Bénévolat

◗ Voir pour eux, agir avec eux

L'association *Les auxiliaires des aveugles* a pour vocation de mettre en contact, sur simple appel téléphonique de leur part, des aveugles ou malvoyants avec des bénévoles : les auxiliaires. Pour répondre à une demande croissante, l'association recherche de nouveaux bénévoles. Il s'agit d'aider aveugles ou malvoyants dans des tâches qu'ils ne peuvent exercer seuls. Chacun pourra choisir en toute liberté la nature des activités et le temps qu'il pourra consacrer à cette mission : guidage en extérieur, lecture ou accompagnement dans les activités sportives ou culturelles, vacances, par exemple. Les façons d'aider sont nombreuses.

Renseignements : 01 43 06 94 30
courriel : lesauxiliaires@wanadoo.fr
et le site : www.lesauxiliairesdes aveugles.asso.fr

A.P.F.

◗ Bénévoles formés à l'accessibilité

L'Association des paralysés de France du Val-de-Marne (l'APF), mouvement national de défense et de représentation des personnes atteintes d'un handicap moteur, recherche des bénévoles accessibilité. Compétences souhaitées : lecture de plans, représentation de l'association dans des commissions administratives, connaissances des décrets sur l'accessibilité (formation assurée par l'APF). Les bénévoles concernés examinent les permis de construire du département et valident l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, conseillent les demandeurs (particuliers et professionnels : architectes, bailleurs, mairies...). Disponibilités : prévoir 6 jours d'interventions par mois. Les frais liés à ces interventions sont pris en charge par l'APF.

Renseignements :
APF - Délégation départementale du Val-de-Marne
34, rue de brie - 94000 Créteil
Tel : 01 42 07 17 25
Mail : dd.94@apf.asso.fr

Chez nos voisins ...

LE KREMLIN-BICÊTRE
• Jusqu'au 19 avril
La matière et la forme
Exposition des œuvres du sculpteur Jean-Baptiste Susperregui qui travaille le métal pour le fondre, le tordre, le polir, l'affiner, le transformer.
À l'espace culturel André Malraux.
Entrée libre
Renseignements : 01 49 60 69 42

FRESNES
• Jusqu'au 3 mai
Exposition de dessins de Ulrika Byttner
Ulrika Byttner pratique le dessin comme on se raconte des histoires. Personnages et objets vont se nouer et se dénouer dans l'espace.
Maison d'art contemporain Chaillioux
Renseignements : 01 46 68 58 31

VILLEJUIF
• Samedi 17 mai
La Bossa Fataka de Rameau
Par la Cie Montalvo Hervieu
Spectacle de danse à partir de 5 ans.
Un clown fait du hip-hop, un danseur africain s'essaie au classique, une baronne saute au trampoline, un danseur hip-hop conte ses émois… Et un éléphant, des lions, des zèbres, des chevaux au galop...
La compagnie Montalvo-Hervieu mélange images vidéo et réalité pour créer un univers fantastique et joyeux.
20h30 Théâtre Romain Rolland
Renseignements : 01 49 58 17 00

L'HAŸ-LES-ROSES
• Mardi 13 mai
Concert de chambre
Dans la chapelle Notre Dame de la Trinité, les amateurs sont invités à découvrir des œuvres de musique ancienne et du grand répertoire. À 20h30 Chapelle Notre Dame de la Trinité (rue Lallier)
Renseignements : 01 46 15 78 78

CACHAN
• Mardi 20 mai
Ciné concert, hommage à Sherlock Holmes
Un univers musical créé pour deux films muets "Le mystère des poissons volants" et "Sherlock Jr". Interprétation en direct par l'Ensemble Sillages.
À 20h30 Théâtre de Cachan
Renseignements : 01 45 47 72 41

ARCUEIL
• Du 30 avril au 24 mai
Exposition Marc Goldstain et Thomas Ivernel
Dire que la banlieue est un havre de paix paraît incongru mais sous le regard des peintres, elle se dessine tout en tranquillité, sérénité, quiétude, rêverie et poésie…
Vernissage le 30 avril à 18h30
Galerie Julio Gonzalez
Renseignements : 01 46 15 09 93/75

Courants d'Arts

Du professionnel à l'amateur

Du 23 mai au 4 juin se tiendra le 6e festival *Courants d'Arts*. Cette manifestation présente l'originalité de proposer à la fois une expression artistique professionnelle et le travail des ateliers mené tout au long de l'année dans les écoles gentilléennes. D'une durée de 14 jours, le festival s'articulera autour de trois grands axes : spectacles, expositions et ateliers. La programmation est riche et variée et il y en a vraiment pour tous les goûts. Par exemple le ciné concert *Tire la bobinette et le cinéma muet* par la Cie Mamouzic (dès 3 ans), le spectacle de théâtre danse hip-hop par les jeunes de la MJC Ris- Orangis (dès 12 ans) ou encore une pièce de théâtre *L'œil de l'ornithorynque* par la Cie du Dagor (dès 8 ans). Côté expos, on citera celle d'Emmanuelle Houdart ou celle d'Anne Herbauts, toutes deux illustratrices. Enfin, les apprentis enfants de la balle trouveront leur bonheur du côté de l'atelier cirque ou de l'atelier cinéma. Du parc Picasso au Plateau 31, du Générateur au service culturel, les enfants, les parents et les autres sont tous les bienvenus pour découvrir les mille et une merveilles de *Courants d'Arts*. Du travail de pros... et d'amateurs. ●
Renseignements et réservations au service culturel 01 41 24 27 10.

Théâtre

La cité, en rêves et en chansons…

Venu pour animer une réunion au sujet de l'Opération de renouvellement urbain que doit connaître la cité, un élu se perd et rencontre les habitants qui lui livrent leurs rêves. Aux antipodes de ses conceptions technocratiques et de son discours sécuritaire, les habitants l'emmènent en chanson découvrir leur vécu, la réalité de la cité et comment ils l'imaginent. Du plus poétique des rêves : de la verdure, des chevaux qui galopent librement et les nuages que l'on peut toucher, au plus prosaïque : une isolation phonique, nous nous prenons aussi à imaginer la cité idéale. *Une 6T2 rêveS* est une pièce où les histoires et les personnages se croisent un peu à la Lelouch. On a aussi parfois l'impression de voir un film de Guédiguian où, dans les quartiers populaires, malgré les difficultés du quotidien, on cultive le goût du vivre ensemble dans la diversité et l'on passe aisément du rire aux larmes. Fruit d'un travail de longue haleine avec les habitants du Chaperon Vert dont certains sont acteurs de la pièce, ce mélange de théâtre et de musique nous transporte dans un monde onirique où l'actualité n'est jamais très loin (notre élu a des mimiques et des tics nerveux qui rappellent quelqu'un, mais qui ?). Ce travail, nous démontre qu'en banlieue, il n'y a pas que des cités à réhabiliter, il y a aussi des habitants pleins de vie et d'espoirs ainsi que des lieux culturels de qualité, tel le Plateau 31 qui nous offre ce beau spectacle. ●
http://plateau31.free.fr

Exposition photographique

Sentinelles de l'ombre

© Jane Evelyn Atwood
Femmes amputées à la suite d'accidents causés par des mines, vivant dans un camp pour personnes âgées et handicapées.
Camp de Largo Cangalo, faubourgs de Kuito, Bié, Angola, novembre 2002

La photographe Jane Evelyn Atwood a photographié les réfugiés du Darfour, les femmes en prison, le milieu de la prostitution, les sans-domicile fixe, ici et ailleurs à travers le monde. Du 15 mai au 3 août prochain, la Maison de la photographie Robert Doisneau a choisi de nous montrer son travail de témoignage, celui de la dévastation provoquée par la présence continue des mines terrestres, également appelées mines antipersonnel. Atwood a voyagé au Cambodge, au Mozambique, au Kosovo, en Angola et en Afghanistan rencontrant celles et ceux qui un jour ont posé le pied sur une mine et ce souvent après la fin des conflits. Portraits de survivants dans leurs vies au quotidien qui sont mêlées aux images des lieux même où la mort attend encore. Un livre aux éditions du Seuil sous le titre "Les sentinelles de l'ombre" fait parler les survivants au sujet de leurs accidents, leurs espoirs, leurs craintes. Un texte qui offre un aperçu rare de l'expérience d'une photographe qui a voyagé par certains endroits les plus durs de la planète afin d'explorer et d'exposer les effets d'un genre des plus insidieux, la perte, dans les guerres et les conflits, des personnes innocentes. ●

Exposition produite par le Musée de la photographie de Charleroi, en partenariat avec Son et Image, Handicap International, le centre culturel de Gentilly, Le conseil général du Val-de-Marne, la CAVB, la ville de Gentilly.
Du 15 mai au 3 août 2008
Maison de la photographie Robert Doisneau, 1, rue de la Division Leclerc
01 55 01 04 86

Concert

Apéro musical

Le 30 mai prochain, sur le parvis du service culturel municipal *l'Herbe folle* se produira en public le temps d'un apéro concert. Né de la rencontre de quatre musiciens aux univers très différents, *l'Herbe folle* se caractérise par la grande diversité de ses créations. Jouant toujours dans la rue, le groupe est formaté pour le "live" qui lui offre la chaleur et le contact du public. Classé parmi les musiques actuelles, leur son est une savante alchimie, une fusion de styles et d'atmosphères dans des créations originales. D'une part, la musique acoustique où se mêlent jazz, musique d'Europe de l'est, Klezmer et swing manouche et d'autre part, une musique amplifiée entre rock, dub, jungle, aux limites de l'électro. Pas de leader en particulier dans ce groupe qui fait la part belle aux inspirations et messages des uns et des autres. Ils

disent eux-mêmes que leur œuvre est faite de "*textes crus ou cuits, naïfs mais sincères, le poil soyeux pour dénoncer des vérités qui nous énervent*". Quand la forme est d'aussi belle qualité que le fond, c'est à un pur moment de plaisir musical que vous convie le service de la culture. Et comme le groupe aime avant tout le contact du public, venez nombreux. ●
Entrée libre - Le 30 mai 2008 à partir de 18 heures.
Bar et restauration légère
58/60, avenue Raspail
Renseignements au 01 41 24 27 10

Vie des quartiers

Des fêtes populaires

Avec le printemps reviennent le beau temps et l'envie de sortir. Ça tombe bien, les fêtes de quartier reviennent aussi : c'est l'occasion de se rencontrer, se divertir et passer du bon temps avec les voisins. Du Chaperon Vert (le samedi 24 mai) au 162 (le samedi 7 juin) en passant par Victor-Hugo (le 17 mai) les quartiers seront en fête. Depuis plusieurs mois déjà, les collectifs organisateurs composés d'habitants, d'associations, de commerçants, d'amicales de locataires et de services de la ville sans oublier les services municipaux d'Arcueil pour le Chap' travaillent à l'élaboration des festivités. Si chaque fête a ses propres caractéristiques, elles ont néanmoins des points communs : elles débutent dans l'après-midi, proposent un repas (prix unique 3,50 €) et un final en beauté vers 22h avec concert et bal. Surtout, elles permettent à toutes les générations d'échanger et de se découvrir dans une ambiance conviviale et festive. Par contre les animations différent d'un quartier à l'autre, les stands aussi tout comme les thèmes : jeux olympiques pour Victor Hugo, l'eau pour Gabriel Péri et la culture orientale pour le Chap'. Il y en a donc pour tous les goûts, une bonne raison, s'il en fallait une, pour participer à chacune des fêtes. ●

Gentilly pratique...

N° de téléphone utiles

Standard de la Mairie :
01 47 40 58 58

Pompiers : 18

Police-secours : 17

SAMU : 01 45 17 95 00
ou le 15

Médecins d'urgence : 15

Croix-Rouge (régulation le week-end) :
01 45 73 96 84

Urgence dentaire (dimanches et jours fériés) :
01 48 52 31 17

Centre anti-poison :
01 40 05 48 48

Ambulances 24h/24
Express Ambulances :
01 47 40 19 33

C.H.U du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 21 21

Accueil urgence adultes :
01 45 21 35 42

Accueil urgence pédiatrie :
01 45 21 39 60

Police : Commissariat du Kremlin-Bicêtre :
01 45 15 69 00

Circonscription d'Action sanitaire et sociale :
01 41 24 13 50

Caisse d'Allocations Familiales :
- 0 820 25 94 10 (0,12 € la 1re minute, 0,118 € la minute suivante)
- Permanence au Kremlin-Bicêtre (39, rue Charles-Gide)
01 45 21 89 84

Conseil général :
01 43 99 70 00

Crèche municipale familiale :
01 46 63 79 03

Sos femmes battues :
01 40 33 80 60

Sos enfants maltraités :
119

Drogue alcool tabac :
0 800 23 13 13

Planning familial Hôpital du Kremlin-Bicêtre :
01 45 21 27 28

Cimetière de Gentilly :
01 47 40 58 28

Trésorerie du Nord-Val-de-Bièvre :
16, pl. J.-Jaurès - Le Kremlin-Bicêtre - 01 45 59 26 30

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le mardi fermeture à 19h
Le samedi de 8h30 à 12h

Le C.C.A.S, Centre communal d'action sociale,

(aide sociale légale, secours exceptionnels, médiation sociale)
est ouvert : Lundi au vendredi 8h30 à 12h - 13h30 à 18h
Mardi fermeture à 19h
Samedi 8h30 à 12h
Tél : 01 47 40 58 06

Pôle gérontologique

Passage Thomas
8h30 - 12h et 13h30-18h, tous les jours. Pas de permanence le mardi soir, ni le samedi matin

Centre municipal de santé

6, rue du Docteur Ténine
Tél : 01 47 40 58 59
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30, le samedi de 8h à 12h.
Le laboratoire ouvre à 8h

Le Point J

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h30
Mercredi et vacances scolaires de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le Pij

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél du SMJ : 01 49 86 07 76

La Maison Robert-Doisneau

Mercredi et vendredi 12h/19h
Samedi et dimanche 14h/19h
Fermé les jours fériés
Tél. : 01 55 01 04 86

La Médiathèque

Lundi fermeture toute la journée
Mardi : 13h - 19h
Mercredi : 10h-18h
Jeudi : groupes uniquement
Vendredi : 13h-18h
Samedi : 10h - 17h
Tél : 01 41 24 21 48

Bibliothèque du Chaperon Vert

Mercredi de 9h30 à 13h
Jeudi de 15h30 à 18h30
Samedi de 9h30 à 13h
Tél : 01 49 12 19 01

Permanences en mairie

■ Caisse des allocations familiales
Le mardi matin de 9h à 12h

■ Conseiller juridique
Sur rendez-vous les 1er, 3e et 4e vendredi de chaque mois à partir de 17h

■ Conseiller juridique
Droit des étrangers
sur rendez-vous 2e mardi du mois

■ Architecte conseil du CAUE
Le mardi de 15h à 19h
À l'Atelier permanent d'urbanisme (rue Albert-Guilpin)
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 25

■ Conciliateur de justice
Sur rendez-vous au 01 47 40 58 73

■ Écrivain public
Tous les mardi et vendredi de 14h à 18h, sans rendez-vous.
Service gratuit

■ Atelier permanent d'urbanisme
- le mardi de 14h à 18h45
- le 1er samedi du mois de 9h à 11h45

Relais assistantes maternelles (RAM)

2 bis, avenue de la République
Tél. : 01 45 36 62 17

Conseiller info énergie

Le 1er mardi du mois, sur rendez-vous, à l'Apu.
Tél. : 01 41 24 32 20

Le Cyberespace

15, rue du Président-Wilson
Tél. : 01 45 36 66 82
Mardi : 14h - 19h
Mercredi : 13h - 19h
Jeudi et vendredi : 10h - 12h et 13h - 19 h
Samedi : 10h - 12h et 14h - 18h

Pharmacies de garde

■ **Dimanche 20 avril**
Courtois-Senneville
3, rue du Docteur-Tenine - Gentilly

■ **Dimanche 27 avril**
Benois
121, avenue de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Jeudi 1er mai**
Casaurang
46, avenue de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 4 mai**
Coeuillez
65 bis, avenue P.Vaillant-Couturier
Gentilly

■ **Jeudi 8 mai**
Bensouda
9n avenue Eugène-Thomas
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 11 mai**
Cadi-Soussi
28, rue Charles-Frérot - Gentilly

■ **Dimanche 18 mai**
Kiv
19, avenue de Fontainebleau
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 25 mai**
Fabre-Pochon
127, avenue P. Vaillant Couturier
Gentilly

■ **Dimanche 1er juin**
Boucher
12/14, rue du Général-Leclerc
Le Kremlin-Bicêtre

■ **Dimanche 8 juin**
Neil
162, rue Gabriel-Péri - Gentilly

Objets encombrants des particuliers

L'enlèvement des objets encombrants des particuliers se fait par secteur :
• Les 1er et 3e mercredi du mois pour les cités OPIHLM, Éfidis et Opac
• Le 4e mercredi du mois pour le quartier du Plateau
• Le 2e mercredi du mois pour le reste de la ville

Collecte des déchets ménagers spéciaux

Le camion "Planète" de ramassage des déchets spéciaux (piles, batteries, aérosols, huiles de vidange, etc.) sera présent sur les marchés de la ville, de 9h à 11h15.
• 2e samedi du mois : Marché Frileuse
• 4e mercredi du mois : Marché du Chaperon Vert
Renseignements : 01 47 40 58 61

Codal Pact

Le comité départemental pour l'amélioration du logement du Val-de-Marne apporte une aide pour tous travaux d'amélioration de l'habitat.
Pour un premier contact, appeler le 01 45 17 93 43

Permanence du Médiateur de la République

Le mardi de 14h à 18h ou le mardi matin sur rendez-vous.
Renseignements et prise de rendez-vous : Maison de la Prévention et de la Médiation 37, rue Guichard à Cachan. Tél : 01 55 09 14 83

TÉLEX

Santé prévention

Vaccination gratuite

Les séances de vaccinations, gratuites pour les enfants de plus de six ans et les adultes, se déroulent un mardi par mois. La prochaine séance se tiendra le 13 mai de 17h à 19h, sans rendez-vous, dans l'enceinte du CMS, 6 rue du Dr Ténine. Les personnes souhaitant se faire vacciner doivent venir avec leur carnet de vaccination, et les mineurs être accompagnés d'une personne majeure. Séance suivante : le 17 juin, de 17h à 19h.
À noter : les séances s'arrêteront pendant l'été et reprendront en septembre.
Renseignements : 01 47 40 58 59

Dépistage en dermatologie

Comme chaque année, dans l'enceinte du centre de santé se déroulera une journée de dépistage du mélanome et des cancers cutanés. Le jeudi 15 mai des dermatologues seront présents et assureront un dépistage gratuit et sans rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Pour plus de renseignements, contacter le CMS au 01 47 40 58 59

Caisse d'allocation familiale

Déclarer ses revenus

Comme chaque année, il est nécessaire de procéder, avant le 30 juin, à sa déclaration de ressources auprès de la Caisse d'allocation familiale. Cette déclaration est essentielle, puisqu'elle conditionne le montant de votre allocation. Cette démarche peut être faite via Internet. Pour cela, votre code confidentiel sera nécessaire : il figure sur tous les courriers de la Caf. Le site Internet www.caf.fr.
Renseignements 7 jours sur 7, 24h sur 24 : 0 820 25 25 25 (0,118€/mn).

État civil - Du 18 février au 13 avril 2008

Naissances
Alex UNG,
Zohra BEN-RAMDANE,
Pierre-Louis MANCHUELLE —LAMBRÉ
Yassine BOUABDALLAH,
Ayoub AMRANE,
Imene LTAIEF,
Amine LTAIEF,
Oscar ORTIZ,
Léandre BARROIS,
Sabrina CHADER,
Kala YOUSSOUF
Lucie WESTER,
Khalile MAHFOUD,
Raphaël PAVIE,
Simon LEGRAND,
Ivan FANOUILLET,
Amine SAHARAOUI,
Ewan ROYER,
Antoine WACK,
Camila NABI,
Margaux LESAGE,
Kiyanga MADEIERA,
Cameron LINOS – THEODORE
Alya BENDAHMANE – ROY,
Achille PILLARD,
Kyllian DEEGAN,
Hedi BOUCHELLIGA,

Mariage
HALIMI Raymond – FENG Xiaolian

Décès
Michel MICHEL
Maurice AUGER

***La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation écrite des familles concernées, et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans* Vivre à Gentilly.**

Les familles qui souhaitent voir figurer leurs disparus sont invitées à se faire connaître auprès du service formalités/population.

Semaine commerciale d'été

Jeux de piste

Du 17 au 21 juin, au cours de la "fête de l'été", animation commerciale organisée par la ville en collaboration avec l'association des commerçants de Gentilly, est mis en place un jeu de piste. L'objectif ? Découvrir les objets insolites apposés dans la vitrine des commerçants participants, qui seront reconnaissables par un numéro à l'entrée de leur commerce. Tous les quartiers de la ville sont concernés. Le règlement du jeu et une grille de validation seront disponibles chez les commerçants participants du 9 au 16 juin. Une urne sera disponible dans les boutiques pour remettre votre bulletin de participation. Le tirage au sort aura lieu le 22 juin, lors de la Fête à Gentilly. De nombreux lots offerts par l'association des commerçants sont à gagner.

Jeu de piste
Découvrez l'objet insolite chez vos commerçants
Du 17 au 21 juin 2008
Bulletin de participation

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL :.....**VILLE :** .....

TRUFFAUT
plus belle sera la terre

Plus belle sera la terre

Truffaut.com

Flâner au jardin ou savourer des instants paisibles grâce à son mobilier d'extérieur, c'est tout l'art de vivre que cultive TRUFFAUT. Découvrez dans notre magasin, nos espaces dédiés à l'agrément du jardin, balcons et terrasses.

la vache noire

ARCUEIL
C. Cial La Vache Noire
RN 20 - 94110 ARCUEIL
Tél. : 01 49 85 62 30

Ouvert 7 jours/7 de 10h à 20h,
y compris les jours fériés

Jardin • Décoration • Animaux